



HAL
open science

Tirailleurs sénégalais et histoire connectée (1857-1962)

Youn Nicolas

► **To cite this version:**

| Youn Nicolas. Tirailleurs sénégalais et histoire connectée (1857-1962). Education. 2024. <dumas-04994278>

HAL Id: dumas-04994278

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04994278v1>

Submitted on 17 Mar 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License



Youn Nicolas

Tirailleurs sénégalais et histoire connectée (1857-1962)

NICOLAS, Youn. *Tirailleurs sénégalais et histoire connectée (1857-1962)* **[en ligne]**. Sous la direction d'Antonin PLARIER. Mémoire de master 2^e année : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. Mention second degré. Histoire, géographie. Lyon : Université Jean Moulin Lyon 3, 2024.

Disponible sur : <https://www.sudoc.fr/283423145>



Document diffusé sous le contrat *Creative Commons* « **Attribution – Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification** »

Vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.



MÉMOIRE DE MASTER 2

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation
Mention second degré – Histoire géographie

Tirailleurs sénégalais et histoire connectée (1857-1962)

Présenté et soutenu par : Youn NICOLAS

Année universitaire 2024-2025

Sous la direction d'Antonin PLARIER, Maître de conférences, Lyon 3

Soutenu le 12 septembre 2024 en présence d'Antonin PLARIER et de Gwenaëlle LEGOULLON, Maîtresse de conférences, Lyon 3

REMERCIEMENTS

Ce mémoire est l'aboutissement d'un travail réalisé au cours de l'année et rendu possible grâce à l'intervention de différentes personnes auxquels je voudrais témoigner ma reconnaissance.

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de mémoire Monsieur Antonin Plarier pour ses conseils et l'orientation qu'il m'a permis de donner à mon travail. Je le remercie également pour ses relectures et les pistes de réflexions vers lesquels il m'a dirigé.

Je souhaite également remercier les formateurs et enseignants qui ont participé, formellement ou informellement, à la maturation de ma pensée et à l'adaptation de mes pratiques d'enseignement. Je tiens à remercier ma tutrice Madame Hadia Noubel, enseignante d'histoire-géographie au collège Louis-Leprince-Ringuet qui m'a permis de mettre en application le sujet de mon mémoire avec des élèves. Sans elle, mon travail n'aurait pas eu la même saveur puisqu'elle m'a permis d'illustrer, sur le terrain, un sujet qui me tient à cœur.

Je souhaite remercier ma mère pour ses relectures et encouragements qui me pousse à « ne rien lâcher ».

TABLE DES MATIERES

1	INTRODUCTION.....	5
2	L’HISTOIRE CONQUÉRANTE À L’HISTOIRE CONNECTÉE : UNE HISTORIOGRAPHIE RENOUVELÉE ET GLOBALE.....	10
2.1	Une histoire écrite par les conquérants (années 1880-1913) : une « nouvelle donne historiographique »	10
2.2	L’aboutissement de la théorisation des « races guerrières » et la Première Guerre mondiale (1910-1918)	12
2.3	De 1919 aux années 1950 : Entre mythe et histoire impériale	14
2.4	Des années 1950 aux années 1970 : Une première déconstruction des mythes coloniaux français	17
2.5	Des années 1980 aux années 2010 : entre influences anglo-saxonnes et débats historiographiques.....	18
2.6	Les tirailleurs sénégalais sur le devant de la scène : l’influence de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale (2010-2020).....	21
2.7	Une histoire des mentalités, culturelle et connectée : les recherches récentes sur les tirailleurs sénégalais.....	23
3	LES TIRAILLEURS SÉNÉGALAIS : UNE APPROCHE D’HISTOIRE CONNECTÉE.....	27
3.1	Des « protos-tirailleurs » au corps des tirailleurs sénégalais : entre abolition de l’esclavage et accélération des occupations.....	27
3.2	La force Noire : l’aboutissement et la théorisation des « races guerrières » (1857-1913)	29
3.3	1914-1918 : Entre assimilation et acculturation : la première apparition des Africains en métropole dans la Grande Guerre	31
3.4	Une histoire quotidienne des tirailleurs sénégalais : entre assimilation et acculturation (1919-1939)	33
3.5	Les tirailleurs sénégalais pendant la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945) : de subtiles connexions qui influent le destin des « sénégalais »	35
3.6	Décolonisations et tirailleurs sénégalais : (1945-1962).....	37
4	LE MASSACRE DE CHASSELAY, UN EXEMPLE DE LA GUERRE D’ANÉANTISSEMENT (3 ^e).....	40
4.1	Situation d’enseignement : stage d’observation et de pratique	40
4.2	Description du temps d’enseignement.....	40
4.2.1	Parcours avenir et corpus utilisé.....	41
4.2.2	Tableau récapitulatif de l’insertion dans la séquence	42
4.3	Description détaillée des séances : temps d’enseignement et gestes professionnels	44

4.3.1	I) Le massacre de Chasselay : 20 juin 1940. Sous-thème 3 – Leçon 3 : Les tirailleurs sénégalais (1939-1942) : l'importance de l'Afrique et des Africains dans la Deuxième Guerre mondiale	44
4.3.1.1	Titre, problématique, objectifs et compétences travaillées	44
4.3.1.2	Présentation du fond Baptiste Garin.....	45
4.3.1.3	Contexte de l'album photo.....	45
4.3.1.4	Une mine d'or d'information.....	46
4.3.1.5	Photographies guerrières, soldats coloniaux	46
4.3.1.6	L'album photo et les photos en question	47
4.3.1.7	Présentation détaillée de la première séance : Chasselay : le massacre du 20 juin 1940	48
4.3.2	II) Après le massacre, le temps des commémorations. Sous-thème 3 – Leçon 3 : Les tirailleurs sénégalais (1939-1942) : l'importance de l'Afrique et des Africains dans la Deuxième Guerre mondiale	51
4.3.2.1	Titre, objectifs et compétences et problématique	51
4.3.2.2	Présentation des archives	52
4.3.2.3	Présentation et déroulé de la séance	54
4.3.2.4	Evaluation des compétences.....	57
4.4	Analyse du temps d'enseignement	58
4.4.1	Points positifs	58
4.4.2	Points à revoir	58
5	CONCLUSIONS.....	60
5.1	Bibliographie	63
5.2	TABLE DES ANNEXES	69

1 INTRODUCTION

Oumar Diémé, ancien tirailleur sénégalais ayant combattu pour la France au sein du 1^{er} régiment de tirailleurs sénégalais en Indochine et en Algérie a porté la flamme olympique en 2024. Il ne cesse de lutter, depuis de nombreuses années, pour une reconnaissance similaire aux combattants métropolitains. Cet engagement a porté ses fruits lorsque la France a reconnu officiellement une dette envers les tirailleurs sénégalais en 2010. Cette reconnaissance officielle a conforté l'ancien soldat qui a continué à militer pour une reconnaissance totale et équitable, tout en partageant l'histoire des tirailleurs avec les générations futures. En 2023, il a assisté à l'inauguration de la place des tirailleurs sénégalais dans le 18^e arrondissement de la capitale. Aux côtés d'Anne Hidalgo, ce fut un moment de fierté pour Oumar Diémé et ses compagnons d'armes. Cette lutte s'est ensuite concrétisée d'une manière plus personnelle pour l'ancien soldat. Il fait partie des neuf tirailleurs sénégalais, âgés d'environ 90 ans qui ont finalement pu retourner dans leur pays d'origine après une longue bataille avec l'administration française pour maintenir leur allocation minimum vieillesse. Cette mesure dérogatoire leur permet de vivre définitivement au Sénégal sans perdre leur allocation de 950 euros par mois. Cette décision marque une reconnaissance tardive mais significative de leurs contributions, et leur retour au Sénégal est perçu comme un soulagement après des années de lutte pour obtenir une fin de vie digne. Porter la flamme olympique apparaît donc comme l'« aboutissement » d'un long – et douloureux – processus de reconnaissance entamé aux crépuscules des indépendances.

C'est à travers la lecture de l'ouvrage d'un autre porteur de la flamme olympique que l'inspiration pour mon sujet de mémoire sur les tirailleurs sénégalais a pris forme. Etant passionné par la question de concours : L'Empire colonial français en Afrique : métropole, sociétés coloniales de la conférence de Berlin aux Accords d'Evian (1884-1962), j'ai choisi de porter mon mémoire sur l'histoire contemporaine. Mes recherches et lectures m'ont amenées vers les tirailleurs sénégalais. C'est en lisant l'ouvrage de Lilian Thuram, champion du monde 1998 que le sujet m'est venu. C'est dans son œuvre, engagée contre le racisme *Mes étoiles noires en images*¹ que j'ai trouvé mon inspiration. Après avoir lu l'époustouflant passage sur Addî Bâ qui incarne la lutte de l'Afrique contre le nazisme, les tirailleurs sénégalais m'ont intrigué. Ce travail est le fruit d'une association entre un footballeur et un historien, Pascal Blanchard.

¹ BLANCHARD Pascal et THURAM Lilian, *Mes étoiles noires en image*, Paris, La Martinière, 2023.

C'est la lettre de cadrage de la question d'agrégation actuelle, sociétés africaines : histoire connectées (1900-1980) qui m'a inspiré. L'approche de la question d'agrégation, d'étudier les relations des Africaines et Africains au monde m'a paru intéressante à appliquer aux tirailleurs sénégalais. Cette inspiration pour préciser mon sujet vient aussi des ouvrages et articles de Guillaume Blanc² sur la question, ceux-ci m'ont permis de trouver un angle d'approche sur l'étude de ces tirailleurs sénégalais. Ce sujet implique de sortir d'une vision manichéenne des tirailleurs – les désignant victimes ou héros – tant cette histoire paraît anachronique du fait de la longue chronologie, de la diversité de l'espace, des acteurs ou encore des ressentis.

De plus, l'étude des tirailleurs sénégalais pour ce mémoire s'inscrit dans un cadre pratique pour le déroulement de mon master. Etant en stage d'observation au collège Louis Le Prince Ringuet de Genas, j'ai pu commencer la pratique de l'enseignement – grâce à ma tutrice, Hadia Noubel – par l'étude des tirailleurs sénégalais. Bénéficiant de deux heures avec deux classes de troisième, j'ai pu réaliser l'application didactique de mon mémoire.

A l'origine, un tirailleur est un soldat enrôlé généralement dans l'infanterie légère. Ce terme trouve ses racines dans les tactiques militaires historiques, notamment dans les armées européennes des XVIIIe et XIXe siècles. Les tirailleurs étaient souvent déployés en avant-garde ou sur les flancs d'une armée principale. Leurs missions étaient d'engager l'ennemi à distance, de perturber ses lignes de communication ou encore de mener des attaques surprises.

Au fur-et-à-mesure des décennies, le terme s'est élargi puisqu'il a été attribué aux soldats enrôlés dans les armées coloniales des empires européens. C'est ainsi qu'est née l'expression « tirailleur sénégalais »³. Ce sont des soldats africains recrutés dans les colonies françaises en Afrique de l'Ouest, principalement au Sénégal, mais aussi dans d'autres régions telles que la Guinée, le Mali, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, pour servir dans l'armée française pendant la période coloniale⁴. Le premier corps de tirailleurs sénégalais a été créé par décret en 1857 pour combler les rangs militaires de la métropole dans ses campagnes coloniales. Cette initiative de Louis Faidherbe a été soutenue et signée par Napoléon III à Plombières-les-Bains. Les tirailleurs sénégalais étaient principalement utilisés comme troupes d'infanterie, mais ils ont

² BLANC Guillaume, « Introduction : Les sociétés africaines et le monde (1900-1980) », *L'Histoire. Agrégation 2023 - Histoire contemporaine*, 22, 2022.

³ Malgré que l'expression « tirailleurs sénégalais » soit dénuée de tout fondement géographique, l'expression apparaît sans guillemets dans le reste du développement.

⁴ ECHENBERG Myron, *Conscrits coloniaux : Les tirailleurs sénégalais en Afrique occidentale française (1857-1960)*, Paris, Karthala, 1991, p. 22.

également servi dans d'autres rôles tels que l'artillerie et le génie ou encore pour des missions de transmissions.

L'histoire globale nécessite une approche holistique de l'objet d'étude. Privilégier une analyse globale implique d'examiner les multiples dimensions de l'histoire des tirailleurs sénégalais. Que ce soit par leurs trajectoires politiques, sociales, économiques, culturelles et militaires, les tirailleurs sénégalais sont intéressants à étudier en tant que groupe. Ce travail implique donc de se concentrer sur une analyse qui cherche à saisir la complexité et la diversité de l'expérience des tirailleurs sénégalais plutôt que de se concentrer sur un seul aspect ou point de vue.

Cet angle d'étude implique aussi les dimensions spatiales et temporelles des tirailleurs sénégalais. Nous privilégierons une histoire à échelle internationale - voire nationale - plutôt que locale. Cela permet de mettre en lumière les politiques coloniales françaises, les dynamiques de pouvoir, le cadre de la colonisation européenne en Afrique et les conflits mondiaux au XX^e siècle. Leur participation aux deux guerres mondiales, en particulier, illustre l'ampleur de leur engagement dans des événements d'importance mondiale, tout en soulignant les réalités complexes de la guerre coloniale et de la lutte pour la liberté dans un contexte mondial. Interroger les tirailleurs sénégalais sous le prisme de l'histoire globale est un défi auquel Anthony Guyon a été confronté. Spécialiste des tirailleurs sénégalais, il explique l'enjeu de : « trouver le juste équilibre entre la micro-histoire et l'histoire globale »⁵.

Dans cette perspective globale, il paraît donc évident de s'attarder sur le long siècle d'histoire coloniale française au sein duquel les tirailleurs sénégalais ont pris une place majeure, de la création du premier corps en 1857 aux démobilisations des années 1960.

Les tirailleurs sénégalais s'insèrent dans la période de l'expansion coloniale française en Afrique, marquée par la conquête de territoires vastes et la mise en place d'une administration coloniale. La création du corps de tirailleurs sénégalais manifeste une entreprise de cette politique coloniale. Recrutés d'abord parmi les populations locales dans la région du Sénégal, le recrutement des tirailleurs s'élargit ensuite aux territoires colonisés d'Afrique subsaharienne telles que la Mauritanie, le Mali, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le la Haute-Volta le Niger, le Tchad et le Dahomey. Ce système impose aux chefs locaux de fournir des contingents de soldats à l'armée coloniale française, ce qui va à l'encontre du système de volontariat longtemps mis en avant par l'administration française.

⁵ GUYON Anthony, *Les tirailleurs sénégalais. De l'indigène au soldat de 1857-à nos jours*, op. cit., p. 311.

Durant la période coloniale, les tirailleurs sénégalais jouent un rôle crucial dans la défense des intérêts français en Afrique, participant à de nombreuses campagnes militaires en Afrique subsaharienne. A l'aube de la Première Guerre mondiale, leur utilisation s'élargit jusqu'au Maghreb puisqu'ils participent à la campagne du Maroc. Une internationalisation de l'utilisation des tirailleurs sénégalais survient à l'heure de la Première Guerre mondiale où leur dévouement est salué après d'innombrables pertes.

À la suite de la Première Guerre mondiale, les soldats subsahariens continuent de servir dans les rangs de l'armée française. Ils participent à de nombreuses opérations de « pacification » au sein des colonies françaises d'Afrique. C'est à cette période précise que le traitement inégal au sein de l'armée française commence à susciter contestations et revendications.

La Deuxième Guerre mondiale marque un tournant dans l'histoire des tirailleurs sénégalais. Engagés dès le début du conflit, ils combattent en Europe, en Afrique du Nord et dans le Pacifique. Ce moment charnière constitue un moment de rupture où l'opposition à la métropole ne cesse de s'intensifier.

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale et à l'aube des indépendances, l'histoire des tirailleurs sénégalais « franchit le seuil du paradoxe »⁶. Alors que les tirailleurs ont joué un rôle dans la victoire de la France, ils n'ont pas eu la reconnaissance qu'ils attendaient. Ils ont été missionnés et réemployés dans de nouveaux territoires pour réprimer des soulèvements. La position des tirailleurs sénégalais fait état d'un véritable paradoxe dans les années 1950. D'une part, ils étaient considérés avec méfiance par les autorités coloniales. En revanche, les sociétés africaines, malgaches et indochinoises les percevaient comme de véritables traîtres. C'est donc logiquement que le corps des tirailleurs sénégalais disparaît entre 1958 et 1962 avec les indépendances d'Afrique de l'Ouest.

Le travail consiste à tenir compte des évolutions historiographiques majeures, tant par le renouvellement des objets que celui des démarches, qui tous cherchent à englober métropole et colonies dans une même perspective analytique tout en soulignant les connexions de l'histoire coloniale de la France à l'histoire mondiale⁷. C'est dans cette perspective d'histoire globale que nous aborderons les tirailleurs sénégalais sous le prisme des connexions qu'ils ont établis pendant plus d'un siècle d'histoire entre leurs régions d'origine et la métropole. Pour

⁶ GUYON Anthony, *Les tirailleurs sénégalais. De l'indigène au soldat de 1857 à nos jours*, op. cit., p. 272.

⁷ PLATANIA Marco, « L'historiographie du fait colonial : enjeux et transformations », *Revue d'histoire des Sciences humaines*, n°24, 2011, pp. 189-207.

appréhender les tirailleurs sénégalais sous une dimension globale, il est nécessaire de se plonger dans l'histoire militaire, coloniale et mondiale. Leur histoire soulève des questions de dynamiques coloniales à travers la citoyenneté, l'identité ou encore le nationalisme dans les colonies françaises. D'un côté, nous invitons à une étude des tirailleurs sénégalais en tant qu'individus, mais surtout en tant que groupe spécifique avec ses propres obstacles et accomplissements. Par ailleurs, nous sollicitons l'importance de situer cette histoire dans son contexte global – plus large, en examinant la manière dont les actions des tirailleurs sénégalais ont été façonnées par des puissances mondiales comme le colonialisme, l'impérialisme ou encore rivalités géopolitiques. Il faut toutefois insister sur la manière dont à leur tour, ces soldats subsahariens ont influencé ces structures. Ainsi, aborder ce sujet sous cet angle implique donc une approche holistique.

C'est pour cela que nous chercherons à comprendre dans quelle mesure l'étude des tirailleurs sénégalais permet-elle de revisiter et de comprendre les dynamiques complexes des relations entre la métropole et les colonies, à travers une approche d'histoire connectée ? Dans un premier temps, nous examinerons l'historiographie des tirailleurs sénégalais. Ensuite, nous plongerons au cœur de l'histoire des tirailleurs sénégalais dont le parcours incarne une rencontre entre colonies et métropole. Pour terminer nous appliquerons la dimension globale de ce sujet aux programmes scolaires

2 L'HISTOIRE CONQUÉRANTE À L'HISTOIRE CONNECTÉE : UNE HISTORIOGRAPHIE RENOUVELÉE ET GLOBALE

2.1 Une histoire écrite par les conquérants (années 1880-1913) : une « nouvelle donne historiographique »

Pendant la colonisation des années 1880, l'écriture de l'histoire implique un « malaise qui provient des rapports noués entre écriture de l'histoire et domination impériale »⁸. Ce malaise, profondément enraciné dans la « situation coloniale »⁹ a fait des sciences sociales un véritable instrument politico-culturel. C'est donc naturellement que se développe une « nouvelle donne historiographique »¹⁰ lors du « moment colonial »¹¹. Cette période est marquée par une multiplication des travaux scientifiques qui traduit une mutation affectant le contexte et les modes d'une nouvelle production des savoirs sur l'Afrique. C'est donc ces étapes du *Sramble for Africa* qui ont suscité une large littérature scientifique et contribué à la création d'institutions de recherche guidés par les volontés du pouvoir colonial. L'engouement scientifique colonial ne date pas de la fin du XIX^e siècle. Toutefois, la demande politico-sociale¹² y est plus que favorable, ce qui permet son essor. Son influence se diffuse largement dans les milieux politiques incitant administrateurs, missionnaires, militaires ou encore voyageurs à rédiger une histoire en situation coloniale.

Cette nouvelle donne historiographique se veut plus scientifique. Pour l'Afrique subsaharienne – et les tirailleurs sénégalais – Abdoulaye Bathily¹³ a insisté sur la dimension scientifique de l'action menée par Faidherbe au Sénégal. Il existait déjà des récits sur le Sénégal avant le gouvernement de Faidherbe des années 1850 et 1860, mais la recherche se fait désormais de manière systématique et en association avec l'administration coloniale. L'ouvrage de l'agrégé d'histoire Mathieu-Ismaël Brunel témoigne du renouveau historiographique de l'époque. Dans *Le général Faidherbe*¹⁴, l'officier de la Légion d'honneur fait œuvre d'un

⁸ DULUCQ Sophie, *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Karthala, 2010, p. 12.

⁹ BALANDIER Georges, « La situation coloniale. Approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, 11, 1951, pp. 49-79.

¹⁰ DULUCQ Sophie, *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale (XIXe-XXe siècles)*, op. cit., p. 29.

¹¹ DULUCQ Sophie, *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale (XIXe-XXe siècles)*, op. cit., p. 29.

¹² Le parti colonial d'Eugène Etienne incarne cette demande politico-sociale.

¹³ BATHILY Abdoulaye, « Aux origines de l'africanisme. Le rôle de l'œuvre ethno-historique de Faidherbe dans la conquête française du Sénégal », dans H. Moniot (dir.), *Le mal de voir*, Paris, Union générale d'édition, 1976, pp. 77-107.

¹⁴ BRUNEL Mathieu-Ismaël, *Le général Faidherbe*, Paris, Delagrave, 1897.

eurocentrisme avéré qui vise à présenter la colonisation comme une mission civilisatrice : « Toutefois, le premier soin de Faidherbe en arrivant dans la colonie fut de créer une armée. (...) Faidherbe y joignit un bataillon de tirailleurs et un escadron de spahis indigènes qu'il forma en 1857. Dans un cadre d'officiers français, ces troupes prirent tout de suite nos qualités militaires : elles se comportèrent avec honneur dans toutes les rencontres. Malgré leur indiscipline et leur inconstance, ces auxiliaires rendirent de grands services dans les expéditions »¹⁵. Ce passage s'inscrit dans la lignée de la nouvelle donne historiographique de la période. Il vante les qualités militaires des troupes françaises mais valorise les troupes autochtones pour leur performance militaire sous encadrement français. Malgré ces éloges, Brunel dépeint les tirailleurs sénégalais comme moins fiables que les soldats européens. L'auteur insiste sur les stéréotypes mis en valeur par l'administration coloniale de l'époque « Ces demi-sauvages convenaient aux nécessités de destruction qu'imposaient le brigandage, les assassinats, les massacres commis par les peuplades ennemies, encore plus sauvages qu'eux »¹⁶. Pour les Européens de l'époque, utiliser les tirailleurs sénégalais permet de leur confier des missions de « maintien de l'ordre » et de « pacification » puisqu'ils feront preuve d'une répression sanglante.

Cette nouvelle production historique se cantonne souvent dans une histoire bataille et événementielle qui dépeint la vie des grands hommes. Dans le but de produire des œuvres en glorifiant conquêtes militaires, établissement de l'ordre colonial et supposés progrès civilisateurs apportés par les Européens. L'histoire des tirailleurs sénégalais se réduit à une place marginale dans les récits de missions de l'époque. C'est ainsi qu'ils prennent place dans le récit de Charles Castellani, présent en Afrique centrale pour la mission Marchand. Cette mission composée d'environ cent-cinquante tirailleurs sénégalais visait à établir une présence française en Afrique centrale pour créer un corridor entre Est et Ouest. Charles Castellani, peintre de la mission, a publié un récit de voyage lors de son retour à Paris. Dans son œuvre *Vers Le Nil Français, avec La Mission Marchand*¹⁷, Castellani évoque sa rencontre avec les tirailleurs sénégalais : « J'ai commencé à faire connaissance avec les noirs, et jusqu'ici ces pauvres gens me sont plutôt sympathiques. On a beau leur prêter mille défauts, je les trouve surtout de grands enfants, avec toutes les naïvetés et les petites roueries de l'enfance ; ils me paraissent surtout posséder une insouciance parfaite. (...) Quelle existence étrange ! Je n'ai jamais surpris chez ces pauvres diables aucun instinct de révolte. Est-ce réellement une race

¹⁵ BRUNEL Mathieu-Ismaël, *Le général Faidherbe, op. cit.*, p. 123.

¹⁶ BRUNEL Mathieu-Ismaël, *Le général Faidherbe, op. cit.*, p. 124.

¹⁷ CASTELLANI Charles, *Vers le Nil français : avec la mission Marchand*, Paris, Flammarion, 1898.

inférieure ? Je ne le crois pas. Ils sont plutôt en retard et nous en abusons légèrement »¹⁸. Au-delà de mettre la lumière sur les tirailleurs sénégalais, cet extrait illustre parfaitement la représentation des Africains par les colonisateurs. Les Occidentaux croient à la hiérarchie des races avec à sa tête le colonisateur qui se charge d'amener peu à peu les « indigènes » à l'âge adulte. Ces récits omettent et minimisent les perspectives et expériences des tirailleurs sénégalais, avec une forte empreinte de stéréotypes dégradants. Ainsi, l'histoire écrite pendant la mission Marchand et la ruée vers l'Afrique servait principalement à consolider le pouvoir colonial en légitimant une « mission civilisatrice » et en exploitant les territoires et peuples colonisés. C'est lors de cette mission Marchand que s'illustre le lieutenant-colonel Charles Magin, qui théoriserait la Force noire.

2.2 L'aboutissement de la théorisation des « races guerrières »¹⁹ et la Première Guerre mondiale (1910-1918)

À cette nouvelle donne historiographique s'ajoute une volonté d'institutionnalisation de cette histoire coloniale et conquérante. Les « historiens coloniaux » insistent sur une stratégie d'institutionnalisation pour mettre en lumière leurs productions. Cette stratégie comprend un *lobbying*²⁰ persistant en faveur de la création de chaires universitaires, une augmentation du nombre de revues spécialisées tant en métropole qu'outre-mer, et une promotion systématique de l'histoire de la colonisation dans l'éducation, mais surtout auprès du grand public pour s'attirer les faveurs de l'opinion publique²¹.

C'est le cas de Charles Mangin qui mène une campagne idéologique et politique en faveur de son œuvre la *Force noire*²². Il donne une conférence à la Société d'anthropologie de Paris le 2 mars 1911. Intitulée « Caractères physiques et moraux du soldat nègre », cette intervention regroupe de nombreuses personnalités politiques et scientifiques. Il propose « d'apporter quelques renseignements sur le rôle que la race nègre a joué et est appelée à jouer au point de vue militaire, soit en vertu des qualités qu'elle possède en commun avec la race blanche, soit de celles qui lui sont propres »²³. Cette intervention vise à récolter des soutiens

¹⁸ CASTELLANI Charles, *Vers le Nil français : avec la mission Marchand*, op. cit., pp. 15-16.

¹⁹ SOUBRIER Stéphanie, *Races guerrières. Enquête sur une catégorie impériale (1850-1918)*, Paris, CNRS, 2023.

²⁰ DULUCQ Sophie, *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale (XIX^e-XX^e siècles)*, op. cit., p. 22.

²¹ NOUSCHI André, « L'opinion publique française et les affaires coloniales (1880-1900) : contribution au débat sur l'impérialisme », dans *Opinion publique et politique extérieure en Europe : 1870-1915. Actes du Colloque de Rome, (13-16 février 1980)*, Rome, Ecole française de Rome, 1981. pp. 357-365.

²² MANGIN Charles, *La Force noire*, Paris, Hachette, 1910.

²³ MANGIN Charles, « L'utilisation des troupes noires par M. le colonel Mangin », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1911, p. 80.

concernant l'acclimatement et l'usage des tirailleurs sénégalais en Algérie et au Maroc²⁴. Cette question fait l'objet de controverses de la part des détracteurs de la *Force noire*. Pour autant, l'utilisation plus importante des tirailleurs sénégalais – notamment pour des raisons climatiques – n'est pas nouvelle. Faidherbe préconisait déjà dans les années 1880 « de n'employer dans les expéditions que le plus petit nombre d'Européens possible et en les mettant dans des conditions de bien-être qui puissent leur faire supporter les fatigues »²⁵. Ce qui change avec l'œuvre de Mangin c'est l'aboutissement d'un demi-siècle d'écrits sur les « races guerrières ». Il préconise l'utilisation massive de troupes africaines sur le sol européen. Pour Charles Mangin, les « races de l'Afrique occidentale sont non seulement guerrières mais essentiellement militaires »²⁶. C'est dans un contexte de rivalités entre puissances européennes que la *Force noire* distingue et hiérarchise les populations africaines en fonction de leurs aptitudes guerrières. Cet ouvrage est conçu comme une notice de recrutement des auxiliaires de l'armée coloniale française qui repose sur l'idée de « races guerrières », phénomène déjà ancien en 1910 selon Stéphanie Soubrier²⁷. Mangin pense que la majorité des populations d'Afrique de l'Ouest seraient prédisposées, pour des raisons à la fois culturelles et biologiques, au métier des armes. Dans la lignée des réflexions de la fin du XIX^e siècle sur le recul de la masculinité²⁸, le tirailleur sénégalais incarne un degré élevé de virilité, renforcé par une proximité supposée avec la nature et le monde animal. Certains historiens affirment que Mangin serait le « père de la Force noire » tandis que d'autres affirment que cette idée était déjà présente dans les petits papiers des officiers coloniaux de la fin du XIX^e siècle²⁹. Mangin s'appuie sur la crise démographique française face à son voisin Outre-Rhin pour justifier son idée. Le nouveau recrutement permettrait de recruter 500 000 hommes pour « civiliser les indigènes », en plus de combler le déficit démographique français.

A l'heure de la Grande Guerre, l'écriture de l'histoire des tirailleurs sénégalais est marquée par la rencontre entre Africains et Français³⁰. L'application de la politique de Charles Mangin fait place à une inévitable rencontre interculturelle. Cette intégration est rendue

²⁴ MANGIN Charles, « L'utilisation des troupes noires par M. le colonel Mangin », *op. cit.*, p. 9.

²⁵ BRUNEL Mathieu-Ismaël, *Le général Faidherbe*, *op. cit.*, p. 124.

²⁶ MANGIN Charles, *La force noire*, *op. cit.*, p. 234.

²⁷ SOUBRIER Stéphanie, *Races guerrières. Enquête sur une catégorie impériale (1850-1918)*, *op. cit.*, p. 9.

²⁸ JOLY Vincent, « "Races guerrières" et masculinité en contexte colonial. Approche historiographique », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°33, 2021, pp. 139-156.

²⁹ ANDURAIN Julie d', « La genèse intellectuelle de la Force noire », dans BUTON Philippe et MICHEL Marc (dir.), *Combattants de l'Empire. Les troupes coloniales dans la Grande Guerre*, Paris, Vendémiaire, 2018, pp. 11-17.

³⁰ COUSTURIER Lucie, *Des inconnus chez moi*, Paris, La Suene, 1920. Cet ouvrage a fait l'objet d'un colloque international à Fréjus en 2008 intitulé : « Lucie Cousturier, les tirailleurs sénégalais et la question coloniale ».

impossible au vu des stéréotypes sur les Africains qui étaient ancrés dans les mœurs françaises de longue date – et renforcés lors de la conquête coloniale deux décennies précédentes. Ces stigmatisations soutenues par les anthropologues dépeignaient les Africains comme étant biologiquement inférieurs et animés par des impulsions « féroces », contrairement aux Européens dits « civilisés ». Ces stéréotypes sont largement présents dans les discours des historiens coloniaux – souvent des militaires. C'est le cas de Léon Gaillet, lieutenant de la Première Guerre mondiale qui a été confronté aux troupes noires. Dans ses ouvrages *Coulibaly : Les Sénégalais sur la terre de France*³¹, et *Deux ans avec les Sénégalais*³², Gaillet fait preuve d'un point de vue plus paternaliste que jamais. En effet, ses ouvrages témoignent de sa répulsion à l'encontre de ces soldats qu'il décrit comme « sauvages » et compare leur physique avec des « grands singes ». Dans la lignée de Charles Mangin, il définit son argumentaire en distinguant plusieurs « races »³³ africaines en distinguant leurs capacités au combat. Il conclut que les Africains sont de « grands enfants » mais grâce à leurs « sacrifices » en faveur de la France, leurs enfants deviendront un jour des « hommes ». Ainsi, la théorisation des « races guerrières » s'est accompagnée d'une institutionnalisation de l'histoire coloniale, malgré une véritable codification du racisme ordinaire³⁴ au sein de la métropole. Toutefois, les pertes et sacrifices des soldats coloniaux pour la « mère patrie » feront évoluer les mentalités et les stéréotypes.

2.3 De 1919 aux années 1950 : Entre mythe et histoire impériale

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, les représentations et l'attitude des Français envers les Africains ont changé. Les stéréotypes issus de la conquête se sont ternis, laissant place à des représentations plus douces dans le discours officiel de même que chez les historiens coloniaux. Cette nouvelle image des soldats subsahariens apparaît immédiatement dans l'iconographie d'après-guerre qui a souligné la contribution militaire de l'Afrique dans la Grande Guerre. Certains historiens – peu nombreux – vont même jusqu'à faire un lien entre la grandeur des civilisations africaines – du passé et du présent – avec l'engagement massif des troupes noires dans la Première Guerre mondiale. Maurice Delafosse, administrateur colonial et l'un des fondateurs de l'Institut d'ethnologie de l'Université de Paris de 1925 incarne ces

³¹ GAILLET Léon, *Coulibaly : Les Sénégalais sur la terre de France*, Paris, Jouve, 1917.

³² GAILLET Léon, *Deux ans avec les Sénégalais*, Paris, Berger-Levrault, 1918

³³ SOUBRIER Stéphanie, *Les races guerrières : Enquête sur une catégorie impériale 1850-1918*, op.cit., p. 71.

³⁴ SALETES Jean-Loup, « Les tirailleurs sénégalais dans la Grande Guerre et la codification d'un racisme ordinaire », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°244, 2011, pp. 129-140.

nouvelles mentalités. Dans le journal *La République française*, il souligne en 1924 « ce qu'est en fait une civilisation nègre proprement indigène (...). Nous y voyons de quoi sont capables, quand ils sont livrés à eux-mêmes, ces prétendus sauvages et, au spectacle de ce qu'ils ont su réaliser par leurs seuls moyens, dans le cadre inviolé de leur civilisation, nous éprouvons pour celle-ci le respect qu'elle mérite »³⁵. Bien qu'il ne parle pas *stricto sensu* des tirailleurs sénégalais, Delafosse rompt avec les stéréotypes de l'époque de la conquête. Il affirme une historicité des sociétés africaines en lien avec l'engagement héroïque des troupes noires dans la Première Guerre mondiale : « loyaux auxiliaires de la France dans la mise en valeur du Soudan comme sur les champs de bataille de la Marne et de la Somme, ils ont le droit d'être fiers de leur passé comme nous le sommes du nôtre et de demeurer Bambara de civilisation tout en devenant Français de cœur »³⁶. Delafosse intègre l'idée que les Bambaras peuvent s'intégrer à la nation française tout en restant fidèles à leurs cultures. Mais les mots de cet administrateur colonial sont surtout une justification du colonialisme, en affirmant que l'assimilation à la culture française est un aboutissement désirable.

Bien que l'on ait assisté au cours des années 1920 à une « mise en valeur » du soldat africain dans les discours coloniaux, les soldats eux-mêmes restaient cantonnés à une abstraction impersonnelle. Comme dans les années de la conquête, l'histoire des tirailleurs sénégalais se faisait à travers celle des administrateurs coloniaux et commandants militaires qui étaient répertoriés et loués pour leurs exploits tandis que les soldats recrutés en Afrique subsaharienne restaient anonymes. Dans la lignée de la politique coloniale, le message était clair. Bien qu'acclamés pour leur dévouement héroïque pour la « mère patrie », les Africains ont exigé des dirigeants français qu'ils réalisent leur destin collectif³⁷. Des années 1920 aux années 1950, l'historiographie coloniale a foi dans la prétendue « mission civilisatrice » qui est restée incontestée. Une série d'ouvrages des années 1930 permettent à l'administration coloniale de justifier son entreprise. Jean Charbonneau illustre cette « histoire impériale » dans *Les contingents coloniaux : Du Soleil et de la Gloire*³⁸. Il met en évidence les contributions des soldats coloniaux qui ont combattu pour la « mère patrie » pendant la Première Guerre mondiale. C'est une célébration de l'héroïsme et du sens du sacrifice des soldats coloniaux qu'il décrit comme essentiels à la gloire militaire française. Toutefois, dans la lignée de « l'histoire

³⁵ DELAFOSSE Maurice, *La République française*, 16 mars 1924, p. 4.

³⁶ DELAFOSSE Maurice, *La République française*, 16 mars 1924, p. 6.

³⁷ LUNN Joe, « Remembering the Tirailleurs Sénégalais and the Great War: Oral History as a Methodology of Inclusion in French Colonial Studies », *French Colonial History*, Volume 10, 2009, pp. 125-149.

³⁸ CHARBONNEAU Jean, *Les contingents coloniaux : Du Soleil et de la Gloire*, Paris, Imprimerie nationale, 1931.

impériale », son œuvre est teintée de stéréotypes paternalistes et impérialistes qui dépeignent les colonisés à devoir servir la métropole, tout en justifiant la « mission civilisatrice ». Charbonneau n'est pas le seul à publier sur les soldats coloniaux à cette époque. Yves de Boisboissel publie à son tour *Peaux noires, cœurs blancs*³⁹ en collaboration avec l'ouverture de l'Exposition Coloniale Internationale de Paris en 1931. De cette collaboration, le but est certain : consolider et diffuser une vision de l'Empire français en tant que force civilisatrice et unificatrice. Les tirailleurs sénégalais sont donc imbriqués dans une historiographie qui cherche à célébrer l'Empire colonial, valoriser la mission civilisatrice et légitimer la domination coloniale.

À cette histoire impériale s'ajoutent des éléments méthodologiques au sein des études universitaires. L'historiographie française accorde une importance primordiale aux sources écrites, même si l'accès aux archives de la Première Guerre mondiale a été interdit pendant 50 ans après la fin du conflit. De plus, les études universitaires occidentales sont réticentes concernant l'utilisation de sources orales qui empêchaient l'utilisation de témoignages d'Africains. Tout cela est bien résumé chez l'historien Shelby Cullom Davis dès 1934 : « Les tirailleurs sénégalais n'ont pas de porte-parole. Gouverneurs, chefs de bataillon, Ministres de la Marine, explorateurs, missionnaires et voyageurs égarés le mentionnent maintenant et puis des morceaux de leur histoire, mais aucun Noir n'a laissé à l'historien des documents avec lequel travailler. D'où une histoire des tirailleurs sénégalais de l'Ouest français. L'Afrique n'est vue qu'à travers les yeux des Français, malgré plus de 300 000 tirailleurs noirs et plus d'un million de pères, de mères, d'épouses et d'amoureux dont la vie a été intimement marquée par l'influence, souvent indirecte, des recruteurs français agent »⁴⁰. Précurseur, Shelby Cullom Davis met très tôt en lumière les écueils de l'histoire coloniale qui se regroupent dans la représentation du tirailleur sénégalais racontée à travers les colonisateurs eux-mêmes, l'absence de sources écrites venant des soldats subsahariens et l'invisibilisation des conséquences de la mobilisation massive des tirailleurs sénégalais lors de la Grande Guerre. Ainsi, chez la plupart des historiens coloniaux de cette époque, on observe certes du paternalisme, mais sans aucune trace de mépris. Au contraire, ce paternalisme est souvent accompagné de reconnaissance et de valorisation. Si les tirailleurs sénégalais sont parfois décrits comme de grands enfants, ce ne sont plus les « sauvages » et « barbares » de l'époque antérieure.

³⁹ DE BOISBOISSEL Yves, *Peaux noires : cœurs blancs*, Paris, Fournier, 1931.

⁴⁰ CULLOM DAVIS Shelby, *Reservoirs of Men : A History of the Black Troops of French West Africa*, Westport, Negro Universities Press, 1934, pp. 11-12.

2.4 Des années 1950 aux années 1970 : Une première déconstruction des mythes coloniaux français

À partir des années 1950, les mentalités à l'égard des Africains commencent à changer. Suite aux bouleversements politiques, institutionnels et intellectuels qui affectent l'Afrique des années 1950 et 1960, l'historiographie évolue. Désormais, la colonisation fait l'objet de critiques et ne fait plus consensus au sein des milieux politiques et intellectuels. C'est dans ce contexte qu'émerge une histoire critique de la colonisation qui tente de réinscrire cette histoire de manière beaucoup plus globale. Lucien Febvre et Louis Tonnelat font partie des artisans de ce renouveau historiographique : « M. Febvre a fortement expliqué [...] que les colonisateurs du XIXe siècle avaient eu trop tendance à considérer comme des non-civilisés ou comme des mal-civilisés, les peuples qu'ils soumettaient à leur domination et que ces représentants de l'Occident avaient fréquemment cédé à l'illusion d'être les seuls détenteurs de la véritable civilisation. Cette vue simplificatrice a depuis fait place à une conception plus nuancée des choses. Nous savons aujourd'hui que la faiblesse politique ou que l'imparfaite organisation sociale d'un pays peuvent coexister avec des traditions intellectuelles, morales et religieuses fort élevées. Les aspirations diverses et les mouvements qui agitent en ce moment les colonies dans le monde entier tiennent pour une part à ce que les représentants des civilisations autochtones prennent plus fortement conscience que par le passé des caractères qui font leur originalité propre »⁴¹. Tonnelat et Febvre essaient donc de rompre avec l'eurocentrisme et « d'envisager l'histoire du monde non plus du seul point de vue surplombant des colonisateurs »⁴². Bien qu'elle essaie de rompre avec l'eurocentrisme, l'histoire coloniale des années 1960 n'est pas anticoloniale, mais se penche davantage sur des questions économiques et sociales, selon l'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch⁴³. Cette école des Annales et son accent sur l'histoire sociale s'est enracinée dans une recherche active des archives. La France oubliait progressivement la règle des 50 ans d'inaccessibilité des documents de la Grande Guerre, ce qui permit d'exploiter des sources écrites jusqu'alors inexploitées⁴⁴. C'est cela qui a permis de mettre en lumière l'expérience de guerre des Africains

⁴¹ Archives du Collège de France, G IV-1 31 Hh, Assemblée des professeurs du 30 novembre 1947, « Rapport de M. Tonnelat. Proposition en faveur de la création d'une chaire d'Histoire de l'expansion de l'Occident ».

⁴² DULUCQ Sophie, *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale (XIXe-XXe siècles)*, *op. cit.*, p. 108.

⁴³ DULUCQ, Sophie, COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, FREMIGACCI, Jean, SIBEUD, Emmanuelle, TRIAUD, Jean-Louis, « L'écriture de l'histoire de la colonisation en France depuis 1960 », *Afrique & histoire*, Volume 6, 2006, pp. 235-276.

⁴⁴ LUNN Joe, « Remembering the Tirailleurs Sénégalais and the Great War: Oral History as a Methodology of Inclusion in French Colonial Studies », *op. cit.*, p. 135.

de l'Ouest grâce aux archives rédigées à leur sujet écrites par les fonctionnaires coloniaux français.

L'élan vers la décolonisation a conduit à l'émergence de l'histoire africaine en tant que discipline. Cela constitue une avancée remarquable pour l'historiographie puisqu'elle a remis en question les interprétations européenocentrées antérieures du passé africain et a conduit à la publication de travaux universitaires ayant pour objectif de renverser l'ancienne doctrine. Ces développements ont été illustrés par les travaux d'un historien qui a apporté des contributions novatrices grâce à ses recherches. Michael Crowder, expatrié britannique et enseignant « naturalisé » - qui fait partie de la première génération d'historiens africains universitaires – a été particulièrement actif dans les années 1960 et 1970 dans les universités d'Afrique de l'Ouest. Spécialiste de l'époque coloniale, il a été l'un des premiers à pouvoir utiliser les archives françaises de guerre. Se basant sur une série de rapports, il a pu souligner la brutalité des campagnes de recrutement⁴⁵ menées en Afrique de l'Ouest et les difficultés administratives rencontrées par une poignée d'administrateurs coloniaux pour satisfaire les demandes métropolitaines toujours croissantes de soldats africains⁴⁶. Les bouleversements géopolitiques mondiaux ont donc permis de modifier la donne historiographique et de mettre en lumière les Africains dans l'historiographie. L'ouverture des archives a largement contribué à ce développement, ce qui a conduit les historiens à s'interroger sur une histoire plus globale.

2.5 Des années 1980 aux années 2010 : entre influences anglo-saxonnes et débats historiographiques

L'histoire coloniale s'est largement renouvelée à partir de travaux du monde anglo-saxon. C'est grâce à l'ouvrage d'Edward Saïd, rédigé en 1978 et traduit en 1980, que les études postcoloniales sont nées⁴⁷. Pour Saïd l'orientalisme caractérise les connaissances acquises par les occidentaux sur les espaces colonisés. Ce qui rend intéressant sa thèse, c'est qu'il montre que le phénomène inverse a aussi existé. Ce mouvement pionnier a permis de sortir de la logique d'opposition entre colonisateurs et colonisés pour s'intéresser aux hybridités, aux interactions et aux mélanges des cultures. Cet ouvrage peut être considéré comme le point de départ d'un

⁴⁵ CROWDER Michael, *History of West Africa*, New-York, Longman, 1985.

⁴⁶ CROWDER Michael, *West African Resistance*, London, Hutchinson of London, 1971.

⁴⁷ W. SAID Edward, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 2005 (1ère édition 1980).

« foisonnement historiographique »⁴⁸ des années 1980 aux années 2010, qui a largement profité à développer l'histoire des tirailleurs sénégalais.

Ces trois décennies ont ouvert la voie à de nombreux travaux comme ceux de Marc Michel dès le début des années 1980. L'œuvre fondatrice de Marc Michel, *l'Appel à l'Afrique*⁴⁹, parue en 1982, est une version réduite de sa thèse d'État en quatre volumes, issue de recherches dans les archives françaises et britanniques. Michel utilise toujours les méthodes traditionnelles de l'histoire sociale des Annales. Il utilise un large corpus de correspondances militaires, diplomatiques, politiques, commerciales et administratives et y a déniché une analyse novatrice sur l'influence de la guerre sur les Africains. Ses axes de recherches retracent le débat controversé sur l'utilisation de la force noire, le déploiement des troupes africaines, leur installation, mais surtout les interactions avec les civils français. Marc Michel constate le faible racisme chez les Français comparé à leurs alliés. Il va à l'encontre de l'accusation soulevée par Blaise Diagne en 1917, concernant l'utilisation abusive de soldats Africains. Plus précisément, il remet en question l'accusation selon laquelle les soldats africains auraient été utilisés comme de la « chair à canon ». Selon Marc Michel, leur taux de mortalité durant la Grande Guerre est de 15,5 %, ce qui est légèrement inférieur à celui de l'infanterie française 16,5 %. Ces trois décennies de « foisonnement scientifique » ont aussi révélé l'expression de débats clivants. Ces débats se matérialisent dans la contestation par l'historien Joe Lunn⁵⁰, qui considère que leurs conditions de vie – maladies, hivernage – et le traitement différencié ont entraîné un taux de mortalité bien plus élevé – mais celui-ci n'est pas liés aux combats eux-mêmes. Au-delà de ce débat, Michel a également apporté de nouvelles méthodes pour dépasser les zones d'ombres des archives traditionnelles. Il a utilisé des questionnaires sociologiques pour sonder des témoins africains sur les événements de la guerre, notamment sur la rébellion contre le recrutement français en Haute-Volta en 1916. Michel reconnaît les limites de sa méthode et reste prudent quant à la fiabilité des récits oraux pour transmettre une perspective africaine des événements de guerre. Il mentionne la difficulté de reconstituer de manière précise les souvenirs des soldats africains étant donné que les témoignages ont été recueillis plus de soixante ans après les événements.

⁴⁸ KLEIN Jean-François et de SUREMAIN Marie-Albane, « Clio et les colonies. Retour sur des historiographies en situation », *Romantisme. Revue du XIXe siècle*, n°139, 2008, p. 72.

⁴⁹ MICHEL Marc, *L'Appel à l'Afrique : Contributions et réactions à l'effort de guerre en A.O.F. (1914–1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982. Ce travail a été republié dans une version plus courte intitulée : *Les Africains et la Grande Guerre : L'appel à l'Afrique (1914–1918)*, Paris, Karthala, 2003.

⁵⁰ LUNN Joe, *L'Odyssée des combattants sénégalais (1914-1918)*, Paris, L'Harmattan, 2015.

Dans les années 1990, c'est au tour de Myron Echenberg de proposer un travail de grande ampleur sur les tirailleurs sénégalais. Dans son ouvrage *Conscrits coloniaux : les tirailleurs sénégalais en Afrique occidentale française (1857-1960)* - prix Herskovits en 1992 – Echenberg propose une chronologie jusqu'alors jamais étudiée. Spécialiste de l'histoire africaine et formé à l'Université du Wisconsin-Madison, il dresse une approche novatrice en considérant que les « tirailleurs sénégalais constituaient une métaphore du colonialisme »⁵¹. En plus de s'appuyer sur les archives françaises, il utilise également des questionnaires sociologiques et une dizaine d'entretiens oraux avec des africains. Comme Michel, Echenberg est confronté à la rareté de documents officiels fournissant des récits africains de première main. Pionnier en matière de chronologie, original dans l'approche du sujet, Echenberg innove aussi dans l'approche historiographique. Il montre comment l'histoire militaire peut servir à comprendre d'autres aspects majeurs des sociétés africaines, en incluant une démarche d'histoire sociale globale.

C'est aussi sous le prisme de l'histoire culturelle que la question coloniale a été étudiée lors de ces décennies de « foisonnement historiographique ». Bien que les historiens n'aient abordé les soldats subsahariens que de manière secondaire ou à partir de représentations, les chercheurs regroupés dans l'Association pour la Connaissance Historique de l'Afrique Coloniale sont les représentants d'un courant de recherches sur l'Exposition de 1931 ou encore sur la présence des zoos humains⁵². Toutefois, leurs écrits ont conduit à de virulentes critiques. C'est à la suite de l'ouvrage collectif *La Fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*⁵³, publié en 2005, que les critiques sont apparues. Claude Liauzu, historien de la colonisation a émis de virulentes critiques concernant les publications de ce groupe de chercheurs. Pour lui, les chercheurs de l'Association pour la connaissance de l'histoire de l'Afrique contemporaine (ACHAC) sont des « entrepreneurs de mémoire »⁵⁴ qui ont inventé les « zoos humains » et la « fracture coloniale » pour chercher à condamner le colonialisme républicain. Dans le contexte ayant suivi la loi de février 2005, qui visait à enseigner les bienfaits de la colonisation, la principale critique adressée aux partisans de cette approche était

⁵¹ ECHENBERG Myron, *Conscrits coloniaux : Les tirailleurs sénégalais en Afrique occidentale française (1857-1960)*, Paris, Karthala, 1991, p. 10.

⁵² BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, BOËTSCH Gilles, DEROO Éric, LEMAIRE Sandrine, *Zoos humains et exhibitions coloniales*, Paris, La Découverte, 2011.

⁵³ BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, LEMAIRE Sandrine, *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, La Découverte, 2005.

⁵⁴ LIAUZU Claude, « Manipulations de l'histoire. Guerre des mémoires autour de la colonisation », dans *Le Monde diplomatique*, Avril 2007, mis en ligne le 12 avril 2007, consulté le 25/08/2024. Url : <https://www.mondediplomatique.fr/2007/04/LIAUZU/14643>

qu'ils appliquaient des problématiques contemporaines à des événements datant de plus d'un siècle.

L'atténuation de ces débats à la fin des années 2000 a permis de concentrer l'attention sur d'autres sujets. C'est à l'approche du centenaire de la Grande Guerre que les travaux fleurissent sur les troupes coloniales d'Afrique subsaharienne. Le colloque international : « Lucie Cousturier, : les tirailleurs sénégalais et la question coloniale » de 2008 a largement contribué à faire avancer la recherche autour des soldats « sénégalais ». Ce colloque, organisé à Fréjus – ville où les soldats africains ont laissé une forte empreinte - permit la parution d'un ouvrage⁵⁵ qui a contribué à lier la communauté scientifique internationale autour de cette question. Mais ce colloque permit surtout de mettre la lumière sur une femme, Lucie Cousturier, peintre et autrice d'un ouvrage⁵⁶ sur sa rencontre avec des tirailleurs sénégalais, qu'elle avait alphabétisés. Ces trois décennies d'intenses recherches ont donc permis de mettre la lumière sur les tirailleurs sénégalais. En utilisant de nouvelles approches, les chercheurs ont exploré des pans de l'histoire des soldats subsahariens jusqu'alors inexploités. La décennie suivante, celle de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale a permis aux tirailleurs sénégalais d'occuper une place centrale dans la recherche sur la colonisation.

2.6 Les tirailleurs sénégalais sur le devant de la scène : l'influence de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale (2010-2020)

En 2010, à quelques kilomètres de Fréjus au sein de l'université d'Aix-en-Provence, Julien Fargettas soutient sa thèse consacrée aux tirailleurs sénégalais pendant la Deuxième Guerre mondiale. Cette thèse fait suite à son mémoire de maîtrise *Le massacre des soldats du 25e régiment de tirailleurs sénégalais : région lyonnaise : 19-20 juin 1940*⁵⁷ réalisé en 2000 à l'université Jean Monet. Sa thèse, aboutissement de plusieurs années de recherches s'intitule *Les Tirailleurs sénégalais. Les soldats noirs entre légendes et réalités : 1939-1945*. Soutenue en 2010 à Aix-Marseille III sous la direction de Jean-Charles Jauffret et publiée en 2012 chez Tallandier⁵⁸, cette thèse fut l'un des premiers grands travaux universitaires en France sur les tirailleurs sénégalais. Quelques années plus tard, c'est au tour d'Anthony Guyon de soutenir sa

⁵⁵ LITTLE Roger (dir.), *Lucie Cousturier, les tirailleurs sénégalais et la question coloniale*, Paris, L'Harmattan, 2009.

⁵⁶ COUSTURIER Lucie, *Des inconnus chez moi, op. cit.*, 1920.

⁵⁷ Mémoire de maîtrise qui a fait l'objet de la publication d'un ouvrage : FARGETTAS Julien, *Juin 1940. Combats et massacres en lyonnais*, Lyon, Poutan, 2020.

⁵⁸ FARGETTAS Julien, *Les Tirailleurs sénégalais. Les soldats noirs entre légendes et réalités 1939-1945*, Paris, Tallandier, 2012.

thèse *De l'indigène au soldat : Les tirailleurs sénégalais de 1919 à 1940 : Approche anthropologique et prosopographique* à l'Université Paul Valéry de Montpellier III. C'est le premier travail à s'intéresser aux tirailleurs sénégalais pendant l'entre-deux-guerres depuis la première synthèse de Myron Echenberg. Précurseur en termes de chronologie, Guyon place sa thèse à « la jonction de deux riches historiographies », bénéficiant de « nombreux travaux de grande qualité ayant permis de renouveler les problématiques de l'histoire militaire et de l'histoire coloniale »⁵⁹.

Dans les années 2010, le centenaire de la Première Guerre mondiale influence l'histoire des tirailleurs sénégalais. Fêter le centenaire de la Grande Guerre pousse les éditeurs et les institutions à mettre le regard sur ces soldats coloniaux. C'est en ces temps de commémorations que Marc Michel publie *L'Afrique dans l'engrenage de la Grande Guerre : 1914-1918*⁶⁰. Spécialiste incontesté de la question depuis près de trois décennies, Michel rappelle la violence des affrontements, l'importance de l'Afrique et des Africains dans la guerre. Marc Michel enrichit l'historiographie des tirailleurs sénégalais en offrant une analyse approfondie des sorties de guerre et des séquelles du conflit. Après Michel, c'est au tour de Joe Lunn de publier *L'Odyssée des combattants sénégalais (1914-1918)*⁶¹. Dans son ouvrage publié dans sa version française à l'heure de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale, Lunn y intègre des recherches menées au Sénégal et en France sur une quinzaine d'années. Il a recueilli les témoignages oraux d'une petite centaine d'anciens combattants sénégalais. Ces témoignages sont confrontés aux sources écrites traditionnelles pour offrir une « interprétation interculturelle ». Ainsi, le cœur de son œuvre se focalise sur « l'expérience sénégalaise », faisant de son ouvrage une contribution indispensable à la mémoire des combattants africains. Outre les publications, les institutions prennent une grande place dans ces commémorations. Ces institutions ont œuvré pour la communion entre chercheurs sénégalais et chercheurs français, ce qui a contribué à plusieurs colloques internationaux. L'un d'eux s'est déroulé à Dakar au sein de l'Université Cheikh Anta Diop, en novembre 2014. Intitulé « Les tirailleurs sénégalais dans la Grande Guerre : Europe, Afrique, mise en perspective de la Grande Guerre et des enjeux géopolitiques en Afrique », ce colloque a réuni les plus grands chercheurs sur la question. La part des institutions commence à prendre une forte place dans le développement de l'historiographie des tirailleurs sénégalais. Ce colloque se déroule en parallèle de

⁵⁹ GUYON Anthony, *De l'indigène au soldat : les tirailleurs sénégalais de 1919 à 1940 : approche anthropologique et prosopographique*, Montpellier III, Université Paul Valéry, 2017, p. 40.

⁶⁰ MICHEL Marc, *L'Afrique dans l'engrenage de la Grande Guerre (1914-1918)*, Paris, Karthala, 2013.

⁶¹ LUNN Joe, *L'odyssée des combattants sénégalais (1914-1918)*, Paris, L'Harmattan, 2015.

l'organisation du XV^{ème} sommet de la Francophonie prévu à Dakar, organisé par le Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France à Dakar et l'Institut Français du Sénégal. Ils organisent plusieurs évènements mémoriels et commémoratifs en 2014 à Dakar, en lien avec les manifestations officielles du Sénégal, telles que la Journée du Tirailleur.

Bien que cette décennie soit marquée par la commémoration de la Première Guerre mondiale, les chercheurs se sont aussi focalisés sur la Deuxième Guerre mondiale. Selon Julien Fargettas, cette période demeure une question délicate : « Aujourd'hui encore, le contexte historique et scientifique autour de ces soldats n'est pas serein. Le tirailleur sénégalais pâtit encore de son caractère colonial »⁶². En 2017 le travail de Martin Mourre *Thiaroye 1944 : Histoire et mémoire d'un massacre colonial*⁶³ permet à l'auteur de revenir sur un massacre longtemps objet d'un silence coupable. L'originalité de son travail réside dans l'étude de ces réappropriations post-coloniales. Il confronte une série de travaux – assez polémique – sur le massacre de Thiaroye. Ceux d'Armelle Mabon qui publie en 2010 : *Prisonniers de guerre indigènes : visages oubliés de la France occupée*⁶⁴, ouvrage qui contient un chapitre spécifique sur le massacre de Thiaroye. Armelle Mabon joue un rôle primordial dans la contestation de la thèse officielle du massacre. Toutefois, cette contestation lui a valu une « Lettre ouverte au Président de la République » publiée sur le site de la revue *Etudes coloniales* ainsi que sur l'hebdomadaire *Jeune Afrique* par Julien Fargettas. Elle a porté plainte pour diffamation en septembre 2014 contre Fargettas. Cette plainte fut déboutée par la 17^e Cour Correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Paris trois ans plus tard. Cette querelle entre chercheurs met en lumière au combien la tragédie de Thiaroye – et plus largement l'étude des tirailleurs sénégalais – est encore un objet douloureux et sensible au sein de la communauté scientifique

2.7 Une histoire des mentalités, culturelle et connectée : les recherches récentes sur les tirailleurs sénégalais

Les recherches récentes sur les tirailleurs sénégalais permettent d'explorer leur histoire à travers de nouvelles perspectives historiographiques. Ainsi, le travail d'Anthony Guyon publié en 2021 apparaît comme la synthèse de l'ensemble des études portant sur les tirailleurs

⁶² FARGETTAS Julien, « Les tirailleurs sénégalais dans la Seconde Guerre mondiale », dans BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, LEMAIRE Sandrine, THOMAS Dominic (dir.), *Histoire globale de la France coloniale*, Paris, Philippe Rey, 2022, p. 462.

⁶³ MOURRE Martin, *Thiaroye : 1944. Histoire et mémoire d'un massacre colonial*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.

⁶⁴ MABON Armelle, *Prisonniers de guerre indigènes : visages oubliés de la France occupée*, Paris, La découverte, 2010.

sénégalais. Son ouvrage *Les tirailleurs sénégalais : De l'indigène au soldat (1857-à nos jours)* permet de « croiser les apports de l'histoire militaire avec ceux de l'histoire des sociétés »⁶⁵. Une bonne partie de ce travail approche les tirailleurs sénégalais sous le prisme d'une histoire globale, fruit des connexions qui caractérisent l'Empire colonial français en Afrique - entre métropole et colonies. Il y ajoute une perspective de micro-histoire dans la mesure où il retrace l'itinéraire d'un soldat qui a marqué l'histoire des tirailleurs sénégalais, à la fin de chaque chapitre. C'est à ce niveau que se situe le principal défi de son travail : « trouver le juste équilibre entre la micro-histoire et l'histoire globale »⁶⁶. En plus d'apporter une perspective d'équilibre entre micro-histoire et histoire globale, ce travail d'histoire militaire est soutenu par le ministère des Armées qui pose la question de la place des institutions dans l'écriture de l'histoire coloniale. Cet ouvrage est très précieux en raison de la – très large – chronologie retenue. Si de nombreux travaux ont vu le jour sur des périodes ou événements bien ancrés dans la mémoire collective française tels que la condition des soldats Africains pendant la Grande Guerre, le massacre de Chasselay ou encore le massacre de Thiaroye, le travail d'Anthony Guyon va au-delà du résultat de toutes les recherches sur le sujet. Il est particulièrement précieux et novateur car il met en lumière des périodes occultées de ces soldats coloniaux. L'historiographie reste presque muette sur les tirailleurs sénégalais avant la Grande Guerre ou pendant l'entre-deux-guerres par exemple.

Malgré la synthèse très aboutie de l'historien montpelliérain, les historiens continuent d'aborder les soldats « sénégalais » avec des approches plus originales. C'est sous le prisme de l'histoire des mentalités que l'historien Vincent Joly dresse un portrait de la masculinité en contexte colonial⁶⁷. Il revient sur la crise de la masculinité que connaît la France depuis la défaite de 1870. Il associe cette crise aux mœurs de l'époque qui veut que la « dégénérescence de la race » serait amputée par le confort de la vie bourgeoise, mais aussi à la « femme nouvelle » qui, dans les dernières décennies du XIX^e siècle remet en question la domination masculine en s'opposant à la maternité et à la vie bourgeoise. Les femmes des tirailleurs sénégalais font aussi leur apparition dans l'historiographie française grâce à Camille Duparc⁶⁸. Longtemps restées dans l'ombre depuis que les soldats coloniaux ont attiré l'attention des historiens

⁶⁵ GUYON Anthony, *Les tirailleurs sénégalais. De l'indigène au soldat de 1857-à nos jours*, op. cit., p. 310.

⁶⁶ GUYON Anthony, *Les tirailleurs sénégalais. De l'indigène au soldat de 1857-à nos jours*, op. cit., p. 311.

⁶⁷ JOLY Vincent, « “Races guerrières” et masculinité en contexte colonial. Approche historiographique », op. cit., p. 152.

⁶⁸ DUPARC Camille, « Le genre à l'épreuve de l'empire et des armes. Les femmes des tirailleurs sénégalais (1857-post-indépendances) » dans GARAN Frédéric et KLEIN Jean-François (dir.), « Le “soldat indigène” : un auxiliaire indispensable aux empires : XIXe-XXe siècles », *Revue Historique des Armées*, n°306, 2022, pp. 9-19.

français, les femmes des tirailleurs n'ont été évoquées que dans quelques ouvrages traitant de la période de la conquête, où elles suivaient les soldats et participaient à la vie militaire. La femme du tirailleur n'est pas ordinaire, par son statut, elle occupe une véritable place au sein de l'armée coloniale.

Ces dernières années sont aussi l'occasion pour de jeunes chercheurs de mettre l'accent sur la mémoire des tirailleurs sénégalais. C'est grâce à un chercheur en géographie mémorielle que la lumière a été faite sur le *Tata de Chasselay*. William Robin-Detraz a démontré comment le Tata reste une construction géosymbolique qui permet un ancrage syncrétique de la mémoire des tirailleurs sénégalais. Il s'est aussi attaché à montrer que le Tata fait l'objet de variations sémantiques en fonction des époques et des régimes mémoriels⁶⁹. Œuvrant pour mieux connaître la mémoire des tirailleurs sénégalais, Robin-Detraz a élargi son champ d'étude à d'autres lieux de mémoire comme le Natus de La Teste de Buch⁷⁰ ou encore à la ville de Cannes⁷¹. Il prépare actuellement sa thèse intitulée « Commémorer les Africains "morts pour la France". Géographie politique de la mémoire des tirailleurs sénégalais » sous la direction de Dominique Chevalier au sein de l'Université Lyon II. Ces apports de la géographie mémorielle permettent donc d'explorer des facettes du sujet jusque-là restées dans l'ombre.

Fraîchement publié, l'ouvrage de l'enseignante-chercheuse Julie d'Andurain *Les troupes coloniales : une histoire politique et militaire*⁷² apparaît comme une première synthèse globale sur les troupes coloniales. Son livre est la publication de son mémoire d'habilitation à diriger des recherches (HDR) et constitue donc la finalité de ses recherches et réflexions sur les troupes coloniales françaises du XIX^e au XX^e siècle. Cet ouvrage n'est pas qu'une simple synthèse sur la question puisqu'il réfléchit de manière unilatérale entre histoire politique et histoire militaire. A travers cette ouvrage, elle permet de rentrer dans un corps d'armée singulier et prestigieux, dans ses territoires, ses techniques, mais surtout sur ses politiques issus du parti colonial et des lobbys coloniaux. De plus, D'Andurain encourage les jeunes chercheurs à arborer les ombres chronologiques des troupes coloniales « Nous manquons encore de travaux scientifiques sur cette période [après 1945] » ou encore « d'entreprendre ou de poursuivre des

⁶⁹ ROBIN-DETRAZ William, « Haut-lieu et appropriations de la mémoire des tirailleurs sénégalais : le Tata de Chasselay (69) », *Bulletin de l'association de géographes français*, n°97, 2021, pp. 280-303.

⁷⁰ ROBIN-DETRAZ William, « La France a une part d'Afrique en elle ». Microgéographie de deux nécropoles dédiées aux tirailleurs sénégalais », *Cahiers Mémoire et Politique*, n°9, 2023, mis en ligne le 31 décembre 2023, consulté le 10/01/2024. URL : <https://popups.uliege.be/2295-0311/index.php?id=290>.

⁷¹ ROBIN-DETRAZ William, « Les tirailleurs "sénégalais" à Cannes et leurs traces. Des hôtel-hôpitaux de la Grande guerre au cimetière du Grand Jas », *Archives municipales de Cannes*, 2022.

⁷² ANDURAIN Julie d', *Les troupes coloniales : une histoire politique et militaire*, Paris, Passés composés, 2024.

études sur le poids respectif des représentations et des besoins à l'égard des colonies entre 1940 et 1945 ».

3 LES TIRAILLEURS SÉNÉGALAIS : UNE APPROCHE D'HISTOIRE CONNECTÉE

3.1 Des « protos-tirailleurs » au corps des tirailleurs sénégalais : entre abolition de l'esclavage et accélération des occupations

Le corps des tirailleurs sénégalais ne voit le jour qu'en 1857, sous l'impulsion du Second Empire. Bien que ce corps de soldats ne prenne pleinement naissance qu'au milieu du XIX^e siècle, les origines des tirailleurs sénégalais « peuvent être trouvées dans l'Afrique de l'Ouest du XVIII^e siècle »⁷³. Les compagnies maritimes avaient déjà l'habitude au XVIII^e siècle d'utiliser des locaux, issus de région portuaire. Ces habitants des littoraux étaient utilisés pour des opérations de manutention des cargaisons ou pour servir d'interprètes aux marchands. En cherchant à réduire le nombre de métropolitains immigrés au Sénégal pour la défense de Gorée ou de Saint-Louis, les autorités ont créé le corps des laptots en 1765⁷⁴. Le corps des laptots devient très vite crucial pour la connexion avec l'intérieur des terres nécessaire à la traite, mais aussi pour leur expérience fluviale. Bien que le nombre de volontaires soit faible, une première connexion se dessine entre colonie et métropole en matière d'utilisation d'intermédiaires. Au début du XIX^e siècle, les campagnes napoléoniennes augmentent la tension sur ces territoires, occupés par les britanniques de 1809 à 1815. Les populations locales apprennent l'abolition de la traite lors du congrès de Vienne et voyaient d'un mauvais œil ce nouvel engagement militaire sur la région. Outre les nécessités d'intermédiaires pour des tâches de manutention ou de traduction, les liens entre esclavage et origine des tirailleurs sénégalais sont essentiels pour comprendre la création du corps de tirailleurs sénégalais en 1857. Un an avant le rétablissement de la conscription pour les jeunes français – loi Gouvion Saint-Cyr – naît en 1817 le « système des engagements à temps ». Il permet à des particuliers ou au gouvernement de racheter des hommes encore esclaves en Afrique subsaharienne. En compensation, l'ancien esclave – libéré – devait travailler pour son créancier pour rembourser sa dette. Toutefois, le congrès de Vienne interdit la traite et oblige donc Louis XVIII à y mettre fin. La monarchie, bridée par le congrès de Vienne est désormais imposée de rémunérer les Africains. C'est pour cela qu'est mis en place à partir de 1819 une prime d'engagement aux Africains pour rejoindre l'armée française contre un service de dix à douze années en moyenne – contre six ans d'engagement volontaire moyen en France. Ainsi, les tirailleurs sénégalais n'ont pas été les premiers soldats africains à

⁷³ GUYON Anthony, *Les tirailleurs sénégalais. De l'indigène au soldat de 1857-à nos jours*, op. cit., p. 27.

⁷⁴ GUYON Anthony, « Les tirailleurs sénégalais de 1830 à 1962 » dans ALAZARD Joëlle et BELLA Schiem (dir.), *Nouveaux regards sur l'Afrique coloniale française (1830-1962)*, Paris, APHG, 2021, p.187.

servir pour l'armée française, et l'on constate, dès le XVIII^e siècle des formes de connexions entre France et Sénégal dans l'idée d'employer des soldats noirs.

Avec l'abolition de l'esclavage en 1848, sous l'impulsion du gouvernement provisoire de la Seconde République et à l'initiative de Schoelcher, des tentatives de changement sont réalisées. Il était proposé aux anciens esclaves d'être rachetés en échange d'un engagement volontaire de quatorze années – mais la prime était versée à l'ancien propriétaire, à titre de dédommagement. La métropole condamne cette pratique, mais le fonctionnement des sociétés coloniales permet de faire persister l'esclavage, et même de le développer⁷⁵. Toutefois, le nombre de soldats africains dans le processus de conquête est très faible puisque l'on ne compte que deux cents soldats africains à Gorée et Saint-Louis dans les années 1850. Les tâches de ces prototirailleurs se limitent à des corvées et sont éloignés de la condition combattante – qui restreint la formation militaire des soldats autochtones. C'est Louis Faidherbe, promu gouverneur du Sénégal dans les années 1850 qui va lutter pour développer la formation militaire des soldats d'Afrique. Faidherbe veut séparer les Africains des métropolitains pour permettre de rompre avec les corvées et former les soldats subsahariens – tout en luttant contre l'esclavagisme. L'arrivée de Faidherbe au poste de gouverneur du Sénégal n'est pas anodine et témoigne – déjà – d'un fort *lobbying* en métropole autour de la question des soldats subsahariens. Très proche des milieux commerciaux⁷⁶, Faidherbe est sollicité en raison de la demande des marchands pour l'emploi d'une force militaire. Ils veulent défendre les Français qui commercent sur le fleuve Sénégal et protéger les paysans de la rive qui subissent des razzias.

Ainsi, Napoléon III promulgue le décret de Plombières-les-Bains qui stipule la création du corps des tirailleurs sénégalais. Les tirailleurs se distinguent des recrues précédentes par une tenue ostentatoire. En plus de répondre partiellement aux besoins militaires sur la région, les tirailleurs sénégalais sont « bon marché » pour le gouvernement. En effet, les soldes reçues par ces soldats ne dépendent pas de la Marine mais sont fixées par le gouverneur du Sénégal. Les moyens de payer ces soldes permettent aussi d'illuminer les premiers liens entre tirailleurs sénégalais et soldats français. Bien que parfois anciens captifs, les tirailleurs sénégalais peuvent être désormais être payés en « marchandise humaine »⁷⁷. Un marché se met en place avec les officiers de l'armée française lors des conquêtes de nouveaux territoires, en prélevant des

⁷⁵ RENAULT François, « L'abolition de l'esclavage au Sénégal : l'attitude de l'administration française (1848-1905) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t.58, n°210, 1971, pp. 5-81.

⁷⁶ COGNEAU Denis, *Un Empire bon marché. Histoire et économie politique de la colonisation française (XIXe-XXIe siècle)*, Paris, Seuil, 2023, p. 43.

⁷⁷ GUYON Anthony, *Les tirailleurs sénégalais. De l'indigène au soldat de 1857-à nos jours*, *op. cit.*, p. 34.

hommes des villages conquis. Cette stratégie de recrutement devient l'une des motivations principales de l'engagement. Ainsi, de ces des premières initiatives pour bâtir une force locale à la mise en place du premier corps de tirailleurs sénégalais en 1857, on constate une transformation profonde. L'action de Faidherbe permet une institutionnalisation de l'utilisation des soldats africains qui va conduire les tirailleurs sénégalais à s'imposer comme le symbole d'une « force noire » au tournant du siècle.

3.2 La force Noire : l'aboutissement et la théorisation des « races guerrières » (1857-1913)

Les réformes de Faidherbe vont conduire à une amélioration des conditions de service des tirailleurs sénégalais. Les travaux physiques dégradants sont quasiment bannis, pour laisser place à des journées d'entraînement. Considérés à juste de titre comme des soldats d'infanterie, ces initiatives menées par le gouverneur du Sénégal ont permis de croître l'attractivité de l'armée française auprès des populations locales. C'est ainsi qu'il existe, dès 1858, quatre compagnies de tirailleurs sénégalais, soit environ 500 hommes. Les tirailleurs sénégalais participent à toutes les opérations militaires menées par la France en Afrique de l'Ouest entre 1857 et 1880 et comptent plus de 1000 hommes dans leur effectif en 1870⁷⁸. Ces campagnes de conquête résultent d'un premier élargissement géographique de l'utilisation des tirailleurs sénégalais. Après avoir été utilisés exclusivement en Afrique de l'Ouest entre 1857 et les années 1870, les tirailleurs sénégalais voyagent désormais au rythme de la conquête. En plus d'être présents lors des expéditions d'exploration, où ils utilisent leurs connaissances du terrain, les « sénégalais » sont utilisés pour des opérations de pacification. C'est le cas lors de l'expédition de Madagascar de 1896 à 1899 où les actes héroïques des tirailleurs sénégalais sont soulignés par leurs chefs, Gallieni et Lyautey. C'est à partir de la fin du XIX^e siècle que les qualités de courage, d'obéissance et de sang-froid sont loués dans la presse, la littérature ou encore dans les discours politiques en métropoles. Bien que les tirailleurs sénégalais ne soient armés que de leur coupe-coupe, les événements et les tirailleurs sénégalais occupent une place indéniable dans les récits de l'époque. Vincent Joly souligne un paradoxe des connexions entre métropole et outre-mer. Il remarque que l'opinion publique est désintéressée par l'outre-mer, bien qu'elle tienne une place importante dans les relais et médias métropolitains⁷⁹.

⁷⁸ SOUBRIER Stéphanie, *Les races guerrières : Enquête sur une catégorie impériale 1850-1918*, op. cit., p. 62.

⁷⁹ JOLY Vincent, *Guerres d'Afrique. 130 ans de guerres coloniales. L'expérience française*, Rennes, PUR, 2009, p. 77.

Au début du XX^e siècle, les tensions franco-allemandes ont des conséquences sur la région du Maghreb, où l'Etat français a recours aux tirailleurs sénégalais de 1908 à 1912. Passant pour la première fois de leurs vies le Sahara, les tirailleurs sénégalais sont engagés au Maroc, sur le long terme. Le Maroc prend une place particulière dans l'histoire des tirailleurs sénégalais puisqu'ils se voient attribuer de plus en plus de responsabilités. À mesure que la guerre en Europe se rapproche, les tirailleurs sénégalais occupent une place de plus en plus importante au Maroc pour remplacer les Français qui retournent progressivement en métropole. C'est également une période où les tirailleurs découvrent d'autres types de guerre – la *razzia* – mais surtout un territoire où ils sont confrontés à un climat différent de leurs régions d'origine. C'est en cela que la campagne du Maroc revêt un intérêt particulier dans la démarche d'histoire connectée. Elle sert aux partisans d'une « force noire » de faire connaître ces hommes à une plus grande partie de l'opinion publique. Ils réfléchissent au potentiel d'utiliser ces troupes noires en Europe pour combler le déficit démographique face à l'Allemagne. Pour justifier cet apport démographique abondant, Mangin utilise la famille et la femme. Mais c'est surtout la polygamie qu'utilise Mangin pour justifier l'aide démographique que peut apporter l'Afrique à la métropole. Selon les médecins du XIX^e siècle, les femmes blanches seraient devenues moins résistantes à cause d'une vie urbaine et bourgeoise. Quant aux femmes africaines, elles auraient maintenu leur qualité de fonction maternelle. Ainsi, le Maroc constitue une étape clé dans l'itinéraire des tirailleurs subsahariens vers l'Europe. Ce n'est qu'à partir de cette campagne que les tirailleurs sont considérés comme des combattants à part entière, et non plus comme de simples supplétifs.

La force noire apparaît comme un objet nouveau en France lorsque Charles Mangin en fait usage. Pour faciliter le recrutement, les officiers ont mis en place le recrutement selon des « races guerrières » pour désigner certains groupes de populations coloniales vues comme ayant des qualités supérieures pour combattre. L'idée du début du XX^e siècle serait que certains « indigènes » seraient plus courageux et disciplinés que d'autres. Ce concept des « races guerrières » trouve ses racines dans un autre continent, dominé par un autre empire. En effet, Julie d'Andurain met en évidence que « la force noire naît en Asie » sous le nom de « martial races »⁸⁰. Ainsi, on constate une circulation du modèle britannique en Afrique, ce qui illustre des dynamiques d'appropriation et de circulation de pratiques impériales dans l'usage de troupes coloniales. Ce concept de « force noire » s'enracine donc dans un contexte d'expansion

⁸⁰ ANDURAIN Julie d', « La genèse intellectuelle de la Force noire », dans BUTTON Philippe et MICHEL Marc (dir.), *Combattants de l'Empire. Les troupes coloniales dans la Grande Guerre*, op. cit., p. 13.

vers l'Afrique. La Grande Guerre va marquer un tournant décisif puisque les tirailleurs sénégalais deviennent des acteurs incontournables de la Première Guerre mondiale, tout en symbolisant l'acculturation et l'assimilation.

3.3 1914-1918 : Entre assimilation et acculturation : la première apparition des Africains en métropole dans la Grande Guerre

La Grande Guerre constitue l'étape la plus décisive de l'histoire des tirailleurs sénégalais. Employés sur le sol européen contre des Européens, plus de 200 000 soldats originaires d'Afrique subsaharienne ont combattu pour la France entre 1914 et 1918. Ces combattants sont imbriqués dans les combats de l'armée française en Afrique, dans les tranchées de l'Europe de l'Ouest, puis de l'Est à partir de 1915. La Grande Guerre illustre les connexions transnationales de l'expérience « sénégalaise » qui a conduit ces soldats toujours plus loin de leurs villages d'origine. Dès 1914, les soldats subsahariens sont présents en Picardie puis aux batailles d'Ypres et Dixmude en Belgique. Ces affrontements sur le territoire belge sont tragiques puisque plus de deux tiers des soldats noirs sont décimés. Ces batailles conduisent à une remise en question de l'ordre militaire français, puisque les nouvelles recrues sont à présent distinguées des « vieux tirailleurs sénégalais », présents au Maroc à l'avant-guerre. Les officiers français constatent le manque de formation et envoient donc les nouvelles recrues en Afrique du Nord pour prolonger l'instruction. En 1915, les tirailleurs sénégalais découvrent une nouvelle région du monde puisqu'ils composent la moitié du corps expéditionnaire d'Orient envoyé aux Dardanelles. Envoyés sur des théâtres de guerres toujours plus lointains, les tirailleurs sénégalais subissent l'hiver précoce et subissent de lourdes pertes. Suite à l'échec contre les Turcs, les officiers français se rendent compte des désastres engendrés par les préjugés de la « force noire » qui croyaient les soldats subsahariens immunisés contre le paludisme. Après avoir été mobilisés dans les affrontements de la Somme et à Verdun en 1916, les soldats s'illustrent pour leur bravoure et leur sacrifice lors de l'offensive du Chemin des Dames en 1917. Sous les ordres de Mangin, l'offensive a décimé plus de 6000 tirailleurs⁸¹. Cette offensive folle vaut à Mangin le surnom de « boucher des noirs » proclamé à la Chambre des députés par Blaise Diagne.

En plus de combattre sur différents fronts à travers le monde, les tirailleurs sénégalais rencontrent pour la première fois les Européens, ce qui marque une certaine assimilation et

⁸¹ FREMEAUX Jacques, *Les Colonies dans la Grande Guerre. Combats et épreuves des peuples d'outre-mer*, Paris, 14-18 Editions, 2006, p. 57.

acculturation. Bien que l'opinion publique soit désintéressée par les questions coloniales, cette rencontre avec l'Africain marque les mentalités de l'époque. Pour étudier ces connexions, il est intéressant de se pencher sur la langue et l'oralité. Depuis que les tirailleurs sénégalais servent pour la France, il leur a été enseigné le « petit-nègre », un français simplifié et créé sur le vocabulaire de la guerre. La Grande guerre entraîne une masse de conscrits subsahariens dans l'armée française, mais les tirailleurs sénégalais ne parlent pas le français. Il existe beaucoup de langues au sein des tirailleurs sénégalais, bien que le bambara soit la langue la plus répandue. C'est donc pour cela que les autorités métropolitaines décident de publier un manuel militaire *Le français tel que le parlent nos tirailleurs sénégalais*⁸², à destination des officiers français pour se faire comprendre plus facilement et rapidement. Il faut tout de même souligner que cette supposée acculturation avec le « français tirailleur » marque profondément les soldats africains. Ils voient ce dialecte comme une forme de dégradation et d'humiliation⁸³. Mais c'est une rencontre entre Lucie Cousturier⁸⁴ et des tirailleurs sénégalais qui permet de contraster ces humiliations coloniales et renforcer l'intérêt d'une véritable acculturation sans préjugés coloniaux. Cette rencontre s'est déroulée à Fréjus-Saint-Raphaël, où treize camps sont montés pour l'hivernage des tirailleurs sénégalais. Ces « combattants saisonniers » sont stationnés six mois de l'année au bord de la Méditerranée pour minimiser les effets de l'hiver sur leurs troupes. Les autorités redoutent tout contact avec les soldats coloniaux, surtout avec les Africains. Malgré cela, Lucie Cousturier, artiste-peintre vivant à Fréjus accueille ses nouveaux voisins à bras ouverts. En 1914, elle explique dans son ouvrage qu'elle craint ces hommes. Mais contrairement à beaucoup d'autres méditerranéens, elle dépasse les stéréotypes, s'intéresse à eux et va jusqu'à les accueillir dans son domicile. Lucie Cousturier s'improvise enseignante puisqu'elle donne aux tirailleurs sénégalais des cours de français. C'est dans ces enseignements qu'elle découvre l'absurdité de l'invention du « petit nègre » qu'elle critique féroce dans son ouvrage. En plus de la dimension linguistique, l'artiste découvre une véritable richesse culturelle chez les tirailleurs sénégalais et cherche à comprendre comment ils aiment, pensent, et souffrent. Ainsi, l'acculturation et l'assimilation des tirailleurs sénégalais pendant la Grande Guerre découle d'un processus à la fois imposé et interactif qui résulte des transformations culturelles pour ces soldats, mais aussi pour la métropole. Ce phénomène à l'œuvre en France

⁸² *Le français tel que le parlent nos tirailleurs sénégalais*, Paris, Imprimerie militaire universelle L. Fournier, 1916.

⁸³ VAN DEN AVENNE Céline, *De la bouche même des indigènes. Echanges linguistiques en Afrique coloniale*, Paris, Vendémiaire, 2017, pp. 83-84.

⁸⁴ COUSTURIER Lucie, *Des inconnus chez moi*, op. cit., pp. 50-59.

inaugure un profond désaccord avec les Allemands, qui considèrent que l'emploi de troupes africaines sur le sol européen constitue un véritable danger.

3.4 Une histoire quotidienne des tirailleurs sénégalais : entre assimilation et acculturation (1919-1939)

L'entre-deux-guerres est une période pendant laquelle les tirailleurs sénégalais participent encore à la majorité des opérations de l'armée française. Ainsi, on constate la stabilisation du recours aux soldats noirs sur le sol européen, qui passe d'un caractère temporaire à permanent. Les Français sont les seuls en Europe à utiliser des soldats africains en Europe, mais le recours aux forces africaines est vu par les Allemands comme une trahison envers « la race européenne ». Les soldats noirs occupent la rive droite du Rhin, dès 1919, ce qui engendre une campagne de propagande caractérisée par la violence de la haine raciale. La presse allemande dénonce des soldats sanguinaires, proches du monde animal, mais portent surtout l'accusation de violer des femmes allemandes et c'est ainsi que l'image du Noir violeur se répand au sein de l'opinion publique allemande. Contrairement à ce que l'on peut imaginer, la campagne de la Honte noire, débute en Angleterre à travers des personnalités telles que Lloyd George qui affirment que les pays Européens n'ont plus besoin d'avoir recours à des « armées de négros », avant même que les soldats noirs ne débarquent en Rhénanie. A Londres, la campagne bénéficie du soutien d'associations féministes qui dénoncent le viol et la prétendue diffusion de la syphilis et tuberculose en Allemagne. De son côté, la presse allemande incrimine les « violences de Noirs » dès le début de l'année 1919, alors qu'il n'y a pas le moindre soldat subsaharien des deux côtés du Rhin. Ce qui est particulièrement intéressant dans ce cas, c'est l'écho international que trouve cette campagne de propagande, qui témoigne de véritables connexions interétatiques dont les tirailleurs sénégalais se seraient bien passés. Cette vague de propagande vise particulièrement les Etats-Unis, où l'Allemagne espère trouver un relais pour contraindre la France. Ce n'est pas un hasard si le relais étasunien est recherché par les Allemands. Ils espèrent contraindre la France en passant par un pays particulièrement ségrégationniste qui concentre une forte diaspora ségrégationniste. Jean-Yves Le Naour constate l'échec des relais de la « Honte noire » aux Etats-Unis. Mais il souligne que les « Français ont eu de la chance car ce ne sont pas leurs arguments ou leur contre-propagande – quasi inexistante – qui l'ont emporté ; ils ont simplement bénéficié des erreurs de leurs adversaires qui, en se radicalisant, se sont coupés de l'opinion américaine »⁸⁵. Contrairement à l'accueil fait à la Honte noire en

⁸⁵ LE NAOUR Jean-Yves, *La honte noire. L'Allemagne et les troupes coloniales françaises. 1914-1945*, Paris, Hachette, 2004, p. 155.

Amérique du Nord, l'Argentine écoute d'une oreille plus compatissante les échos de cette campagne. Certains argentins vont même jusqu'à adresser une pétition au pape en 1920, signée par les familles les plus importantes du pays. Il faut toutefois mesurer cet écho contre « el terror negro » qui reste malgré tout marginal au sein de la société du pays d'Amérique du Sud. En Europe, les discours sur la Honte noire sont contrastés et reçoivent une émotion inégale dans une Europe du Nord plus virulente à l'égard des tirailleurs sénégalais. Malgré un fort écho en Europe du Nord, c'est dans les milieux politiques italiens que la campagne est la plus virulente. Francesco Nitti, président du Conseil de 1919 à 1920 croit et relaie les récits allemands et critique l'iniquité du traité de Versailles. La Honte noire trouve ses relais dans la presse qui diffuse des tracts et journaux sous le titre « Il pericolo negro ». Cette presse gonfle les chiffres sur les viols et le nombre de soldats noirs dans l'armée française à des fins racistes. C'est entre 1921 et 1922, alors que la totalité des troupes subsahariennes est retirée de Rhénanie que la campagne de propagande est la plus active. En 1922, des membres du parti catholique italien s'emportent au Parlement en diffamant l'armée française et en l'accusant d'augmenter les effectifs de soldats noirs en Allemagne occupée, alors qu'il n'y a plus un soldat subsaharien en Rhénanie depuis 1920 et que la totalité des soldats Africains y soient retirés en 1923. Malgré ses relais dans tout le monde, la campagne contre la « Honte noire » n'a pas mobilisé l'opinion publique internationale comme les Allemands l'espéraient.

Ces années de propagande sont une étape compliquée dans l'itinéraire des tirailleurs sénégalais. Entre la France et l'Allemagne, deux systèmes de représentations qui s'affrontent. Les Allemands identifient les soldats noirs comme des brutes marquées par l'instinct animal alors que les Français voient les « sénégalais » comme de grands enfants à éduquer. Malgré ces années qui ternissent l'image de la politique coloniale française, l'entre-deux-guerres est un moment d'exaltation de l'empire colonial en métropole en promotionnant une africanité teintée d'exotisme. L'Exposition coloniale de 1931 met en lumière la manière dont la métropole cherche à créer une image d'un empire unifié⁸⁶. L'objectif de ces expositions universelles étaient de glorifier l'Empire colonial français en démontrant une richesse et une grandeur inégalées. Les autorités voulaient aussi intéresser les métropolitains à la question coloniale et en faire une source de fierté nationale. Montrer les Africains avait aussi pour but de justifier une certaine réussite de la mission civilisatrice, en montrant que la France serait parvenue à éduquer l'Africain. En dernier lieu l'Exposition universelle de Paris en 1931 est aussi une

⁸⁶ BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, BOËTSCH Gilles, DEROO Éric, LEMAIRE Sandrine, *Zoos humains et exhibitions coloniales*, op. cit., p. 9.

manière de renforcer les liens entre la métropole et les colonies, tout en démontrant aux colonisés qu'ils sont accueillis et honorés en métropole. Lors de cette exposition coloniale, les tirailleurs sénégalais se retrouvent au cœur d'un paradoxe. D'un côté, les tirailleurs sénégalais sont de véritables acteurs de la politique coloniale française en combattant au sein de l'armée. De l'autre, des altérités sont mises au grand jour dans les rapports entre métropole et colonies dans la mesure où des thèmes comme la loyauté ou la subordination pouvaient se croiser de manière conflictuelle. L'entre-deux-guerres induit donc des tensions très diffuses dans la propagande mondiale et qui met à mal l'image de l'Empire colonial français et de ses tirailleurs. Mais la Deuxième Guerre mondiale va redéfinir le rôle et le statut de ces soldats africains. Cette période est marquée par le rôle primordial qu'occupent les « sénégalais » dans l'effort de guerre mais elle s'accompagne de déceptions à l'égard du traitement par la France et les Alliés.

3.5 Les tirailleurs sénégalais pendant la Deuxième Guerre mondiale (1939-1945) : de subtiles connexions qui influent le destin des « sénégalais »

A l'heure de la Deuxième Guerre mondiale, l'effort de guerre des tirailleurs sénégalais est constant de 1940 à la libération de la France. Dès septembre 1939, les tirailleurs sénégalais sont appelés, au même titre que les autres troupes, à combattre en métropole. Mais à la différence des autres soldats, la Wehrmacht leur fait subir un sort particulier et tragique. Entre mai et juin 1940, entre 1500 et 3000 tirailleurs sénégalais sont victimes de la « guerre raciale » selon Raffael Scheck⁸⁷. Le terme utilisé par les historiens pour décrire la mise à mort des tirailleurs sénégalais est « massacre ». La raison de l'utilisation de ce terme réside dans le fait que les combattants « sénégalais » sont tués après avoir été capturés par les nazis. Ces massacres qui voient le jour à l'année 1940 viennent d'une rancune accumulée par une partie des soldats allemands lors de l'occupation de la Rhénanie. Dès 1933 et l'arrivée au pouvoir d'Hitler, le gouvernement et la presse dénoncent les « bâtards rhénans ». Les ravages de cette idéologie nazie est mise en application à Chasselay les 19 et 20 juin où 65% d'un régiment de tirailleurs sénégalais est décimé par les nazis. Véritable scène de chasse à courre⁸⁸ où les Allemands utilisent des mots issus du champ vocabulaire de la chasse comme « tir au pigeon » et « tir au lapin », certains tirailleurs sénégalais auraient même été écrasés par des chars de la division Panzer. La gestion des corps des soldats noirs morts à Chasselay est particulièrement

⁸⁷ SCHECK Raffael, *Une saison noire : les massacres des tirailleurs sénégalais : mai juin 1940*, Paris, Tallandier, 2007.

⁸⁸ FARGETTAS Julien, « Sind Schwarze da ? » La chasse aux tirailleurs sénégalais. Aspects cynégétiques de violences de guerre et de violences raciales durant la campagne de France, mai 1940 - août 1940 », *Revue historique des armées*, n°271, 2013, pp. 42-50.

intéressante puisqu'elle met en évidence les difficultés d'hommages sous occupation et des liens entre Allemagne, France et Afrique. Après le massacre, les dépouilles sont gérées par des civils du village de Chasselay, mais c'est Jean-Baptiste Marchiani qui va œuvrer pour que ces soldats morts pour la France aient un hommage à la taille de leur sacrifice. Le secrétaire général de l'office départementale des anciens combattants veut créer un cimetière pour inhumer les « sénégalais ». Malgré de nombreuses sollicitations, Marchiani est confronté à la difficulté de devoir composer avec Vichy pour la réalisation du cimetière. C'est donc d'une initiative personnelle, sans soutien officiel de l'Etat ou des collectivités locales, que sort de terre le Tata sénégalais de Chasselay dans le lieu-dit Vide Sac en 1942. La cérémonie, prévue le 8 novembre 1942 est l'exemple parfait des connexions qui dressent les relations entre métropole et colonies à l'heure de la Deuxième Guerre mondiale. En effet, le 8 novembre 1942, l'opération *Torch* est déclenchée et les forces américaines britanniques qui débarquent en Afrique du Nord. Malgré le déclenchement de cette opération, le préfet décide de maintenir la cérémonie qui se déroule en présence d'une foule nombreuse. Toutefois, l'absence de représentant du gouvernement de Vichy réduit significativement l'ampleur symbolique de cette inauguration.

C'est pendant la Deuxième Guerre mondiale que l'Afrique est la plus importante dans la géopolitique française. Éric Jennings souligne que les principaux fondements de la France libre se situe en Afrique française libre⁸⁹. Pour l'historien canadien : « le combattant résistant archétypal de la première heure n'est pas un Savoyard coiffé d'un béret, mais plutôt un Tchadien, un Camerounais ou un habitant de ce que l'on appelait alors l'Oubangui-Chari. Il est parfois volontaire, parfois pas ». On constate donc que cette guerre regroupe l'apogée des connexions et liens entre la métropole et les colonies, malgré le choc pour les colonies face à la défaite de la « mère patrie », qui apparaissait jusqu'alors comme invincible. En plus d'être central en termes de géopolitique, l'engagement de l'Empire colonial français est déterminant pour l'approvisionnement d'hommes et de ressources. Les tirailleurs sénégalais combattent de septembre 1939 à la libération pour le compte de la III^e République, de Vichy et de la France libre. C'est surtout pour la France libre que les tirailleurs sénégalais s'illustrent, en participant à la campagne du Gabon en 1940, à celles de Syrie et du Liban en 1941, d'Afrique du Nord entre 1940 et 1943 ou encore lors du débarquement de Corse en 1943. Sans les tirailleurs sénégalais, ces opérations militaires n'auraient sûrement pas été un tel succès. Malgré ces dévouements pour la « mère patrie », les tirailleurs sénégalais subissent un processus de

⁸⁹ JENNINGS Éric, *La France libre fut africaine*, Paris, Perrin, 2014, p. 10.

« blanchissements » qui débute dès 1942. La « première vague de blanchiments »⁹⁰ qui remplace les soldats noirs par des soldats blancs se déroule en Afrique du Nord sous les ordres du général de Gaulle. La deuxième vague de « blanchiment » intervient lors des affrontements pour la Libération à l'automne 1944. Selon les autorités de l'époque, ces opérations sont justifiées par des raisons climatiques, car elles estiment que les tirailleurs sénégalais ne seraient pas adaptés pour de longs affrontements, sous le froid. En réalité, ces opérations découlent d'un triple processus. Les autorités militaires doivent intégrer des soldats issus des Forces françaises de l'intérieur, le moral déclinant des tirailleurs sénégalais et que l'avancée rapide des combats en France permet déjà aux autorités de penser à la reprise des territoires d'Extrême-Orient⁹¹. La pratique des « blanchissements » met en lumière un paradoxe entre la contribution immense des troupes coloniales à la guerre – à un moment où peu croyaient en la France libre – et le manque de reconnaissance qui leur a été dévoué à la fin de ce conflit mondial. Ces opérations apparaissent comme de véritables humiliations par les soldats noirs, et remet plus que jamais en question les liens entre la métropole et ses colonies. Ainsi, les tirailleurs sénégalais ont été essentiels dans l'effort de guerre français de la Deuxième Guerre mondiale. Bien que dévoués à endurer les heures les plus tragiques de leur histoire sous les balles des nazis, les seules réponses du Gouvernement provisoire de la République française ont été de glorifier la Résistance en oubliant la contribution des « sénégalais ». A l'heure de ces hommages, les tirailleurs sénégalais sont déjà remobilisés pour réprimer les mouvements indépendantistes qui jalonnent l'Empire français, en Afrique et en Asie.

3.6 Décolonisations et tirailleurs sénégalais : (1945-1962)

Au lendemain du deuxième conflit mondial, les tirailleurs sénégalais sont appelés à combattre et réprimer les mouvements indépendantistes à Sétif, à Madagascar, au Maroc et en Indochine. Cette grosse décennie qui s'étend de 1945 à 1962 est jugée par Anthony Guyon comme une période où le destin des tirailleurs sénégalais « franchit un seuil dans le paroxysme »⁹². Accusés d'un côté de complaisance par rapport à l'ennemi par les autorités coloniales et comme des traîtres par les sociétés africaines, malgaches et chinoises, leur position apparaît désormais intenable. C'est dans ce contexte de répression que les tirailleurs sénégalais se radicalisent et adoptent une brutalité croissante. A Madagascar, où certains tirailleurs

⁹⁰ MURACCIOLE Jean-François, *Les Français libres. L'autre Résistance*, Paris, Tallandier, 2009, p. 31.

⁹¹ MIOT Claire, « Le retrait des tirailleurs sénégalais de la Première Armée française en 1944. Hérésie stratégique, bricolage politique ou conservatisme colonial ? », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 125, janvier-mars 2015, pp. 77-89.

⁹² GUYON Anthony, *Les tirailleurs sénégalais. De l'indigène au soldat de 1857-à nos jours*, op. cit., p. 272.

sénégalais ont été envoyés dès la première vague de blanchiment, les tirailleurs sénégalais sont à l'origine de véritables crimes de guerre. Les malgaches dénoncent le travail forcé ou encore le code de l'indigénat et s'en prennent aux représentants Européens, mais aussi aux profrançais. Suite à l'insurrection du 29 mars 1947, des cases de tirailleurs sont incendiées à Moramanga qui conduit à la mort d'une dizaine de tirailleurs. Cela engendre une vengeance sanglante de la part d'une dizaine de tirailleurs sénégalais dès le lendemain⁹³. Les tirailleurs sénégalais n'hésitent pas à tabasser des civils, piller les magasins, brûler des maisons ou participer à des massacres et fusillades. Les tirailleurs sénégalais deviennent donc la personnalisation de la brutalité de l'Empire colonial français. Tout ce processus est bien décrit par Julien Fargettas qui explique les causes des excès de certains tirailleurs sénégalais⁹⁴. Il fait le lien entre cette brutalisation et la phase d'épuration qui a suivi à la fin de la Guerre. Pour lui, bien qu'elle ne concerne pas les tirailleurs sénégalais, elle inscrit les populations dans un climat de violence auquel s'ajoute les rancœurs des deux vagues blanchissements au sein de l'armée française. Toutefois, il apparaît nécessaire de nuancer ces propos. Bien que la brutalisation de certains tirailleurs sénégalais soit évidente c'est aussi un moment où la haine de l'Africain atteint son paroxysme et les tirailleurs sénégalais subissent d'une visibilité plus importante que les troupes européennes. De plus, la violence subie par d'autres peuples colonisés est vécue comme une énième humiliation pour les tirailleurs sénégalais. Ainsi, les liens entre métropole et colonies se dissolvent dans un terrible climat de violence où les tirailleurs sénégalais œuvrent pour réprimer de façon violente les mouvements d'indépendances.

Les guerres d'Indochine et d'Algérie ainsi que les insurrections et répressions à Madagascar et au Maghreb montrent que les tirailleurs sénégalais sont devenus une force obsolète. C'est ainsi qu'est dissout le corps des soldats africains en 1958. Lors des démobilisations, la majorité des tirailleurs sénégalais veut contribuer à l'édification de la nouvelle nation en participant à la vie politique, menant des coups d'Etats ou encore dans l'armée. Mais il ne faut pas croire que les soldats encore engagés dans l'armée française lors des accords d'Evian bénéficient d'un accueil à bras ouverts. En effet, le gouvernement guinéen s'oppose à l'arrivée des soldats. La poignée de soldats qui a réussi à rentrer dans le pays subit de fortes discriminations et violences de la part des locaux, puisqu'ils sont perçus comme des collaborateurs au service de la France. D'autres reçoivent un accueil plus clément mais sous condition dans de nouveaux pays d'Afrique subsaharienne comme le Sénégal, le Mali ou encore

⁹³ FREMIGACCI Jean, « La vérité sur la grande révolte de Madagascar », *L'Histoire*, n°318, mars 2007, p. 2.

⁹⁴ FARGETTAS Julien, *La Fin de la « Force Noire »*, Paris, Les Indes savantes, 2018.

la Côte-d'Ivoire. Ces décolonisations incluent donc les tirailleurs sénégalais dans une dynamique de brutalisation qui conduit à leur dissolution en 1958.

4 LE MASSACRE DE CHASSELAY, UN EXEMPLE DE LA GUERRE D'ANÉANTISSEMENT (3^e)

4.1 Situation d'enseignement : stage d'observation et de pratique

L'établissement dans lequel l'application didactique a pu être réalisée se situe à Genas. Cela aurait été impossible sans la confiance de ma tutrice Hadia Noubel, enseignante d'histoire-géographie au collège Louis Le Prince Ringuet. Elle enseigne à des élèves de sixième, de quatrième et de troisième. Le collège Louis Le Prince Ringuet est un établissement de 900 élèves, le deuxième plus grand collège du Rhône. L'indice de position sociale de l'établissement est de 127.

Les séances ont été réalisées le 15, 16 et 18 janvier 2024 aux 3^e3 et aux 3^e4 du collège.

4.2 Description du temps d'enseignement

Les deux séances appliquées en classe s'insèrent dans le premier thème d'histoire de la classe de troisième : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945). Ces séances ont été insérées dans la programmation annuelle de ma tutrice (Annexe 1). Elles ont été réalisées à la suite du sous-thème de géographie sur les espaces productifs, après les vacances de Noël.

Ce thème se divise en quatre sous-thèmes. Tout d'abord, il invite à étudier les civils et les militaires durant la Première Guerre mondiale. Ensuite, il conduit à analyser les démocraties fragilisées et les expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres. Dans un troisième temps, le thème se concentre sur la Deuxième guerre mondiale et sa dimension de guerre d'anéantissement. Le thème se conclut sur la France défaite et occupée.

L'application didactique de ce mémoire sur les tirailleurs sénégalais, plus particulièrement des liens entre métropole et colonies, se prête parfaitement à ce thème. Tout d'abord, l'insertion de l'étude des tirailleurs sénégalais permet d'aborder la Deuxième Guerre mondiale avec une perspective globale et totale de la guerre. Dans la lignée d'Éric Jennings et de son ouvrage *La France libre fut africaine* nous invitons et initiions les élèves à une histoire globale et connectée qui veut présenter les liens entre métropole et colonies.

De plus, nous mettons l'accent sur le rôle crucial des colonies dans l'effort de guerre. Bien que tous ne sont pas parti pour la métropole, près d'un demi-million de soldats d'Afrique sont

mobilisés en 1939-1940. Parmi eux, 180 000 tirailleurs sénégalais sont mobilisés⁹⁵ selon Julien Fargettas.

Les dynamiques coloniales et impérialistes sont aussi abordées grâce à ces séances pédagogiques. L'engagement des tirailleurs sénégalais met en lumière les dynamiques coloniales et impérialistes qui caractérisent l'Europe des guerres totales. Cela permet d'aborder des questions telles que l'exploitation des colonies, le racisme et la discrimination. Le racisme des nazis est ici mis en image lors de la première séance au moment de la séparation entre soldats blancs métropolitains et soldats coloniaux noirs.

Etudier les tirailleurs sénégalais dans ce thème permet aussi d'aborder la question de la mémoire de ces derniers⁹⁶, qui ont combattu aux côtés des armées métropolitaines, mais dont les contributions ont souvent été négligées ou minimisées. La question de la mémoire nous a permis ici d'intégrer le parcours Avenir.

4.2.1 Parcours avenir et corpus utilisé

Le parcours Avenir au collège et au lycée est une initiative éducative visant à guider les élèves dans leur compréhension du monde économique et professionnel, ainsi que dans le développement de leur projet d'orientation scolaire et professionnelle. Le parcours Avenir s'insère dans les parcours éducatifs à l'école, au collège et au lycée qui sont des initiatives intégrées visant à suivre le développement global de l'élève tout au long de sa scolarité. Ils comprennent quatre parcours principaux : Avenir, santé, éducation artistique et culturelle, citoyen.

Ce parcours Avenir vise à combattre le taux d'élèves qui sortent du système scolaire sans qualification. L'objectif est donc d'offrir une éducation orientée vers la réussite de tous. Il est bâti comme une initiation culturelle, qui doit être liée aux enseignements disciplinaires et aux programmes pour favoriser une bonne compréhension des métiers et des formations liées à ceux-ci. Ce parcours vise aussi à renforcer l'ambition sociale et professionnelle des élèves et améliorer la réussite scolaire

⁹⁵ FARGETTAS Julien, *Les Tirailleurs sénégalais : Les soldats noirs entre légendes et réalités 1939-1945*, op. cit., p. 54.

⁹⁶ ROBIN-DETRAZ William, « Haut-lieu et appropriations de la mémoire des tirailleurs sénégalais : le Tata de Chasselay (69) », op. cit., p. 280.

Nous avons ainsi pu mettre en place le parcours Avenir en deux étapes. D'abord en analysant les photos retrouvées par Baptiste Garin⁹⁷ puis en étudiant des livrets militaires provenant des archives départementales du Rhône⁹⁸.

4.2.2 Tableau récapitulatif de l'insertion dans la séquence

Temps	Thème, sous-thèmes et séances	Problématiques	Notions vocabulaires	et	Compétences objectifs	et
15h	L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)	Comment l'Europe a-t-elle été marquée par la guerre entre 1914 et 1945 ?				
4h	Sous-thème 1 : Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale					
4h	Sous-thème 2 : Démocraties fragilisées et expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres					
5h	Sous-thème 3 : La Deuxième Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement	Pourquoi la Deuxième Guerre mondiale est-elle une guerre d'anéantissement ?				
1h	Séance 1 : un affrontement à échelle planétaire					
1h	Séance 2 : une mobilisation totale et une violence sans limite					
2h	Séance 3 : Les tirailleurs sénégalais (1939-1942) : l'importance de l'Afrique dans la Deuxième Guerre mondiale					

⁹⁷ Le fond de photographies Baptiste Garin est utilisé comme une source. Il est détaillé dans les séances pédagogiques.

⁹⁸ Archives provenant du carton 6093W 1-6093W77. Elles sont décrites dans les séances pédagogiques.

1h	I) Chasselay : le massacre du 20 juin 1940	<p>Problématique élève et enseignant : En quoi le sort des tirailleurs sénégalais met-il en lumière représentations et pratiques racistes des nazis ?</p>	<p>Tirailleurs sénégalais Massacre de Chasselay (20 juin 1940) Idéologie/racisme nazi Guerre d'anéantissement Guerre totale Guerre conventionnelle <i>Propagandakompanies</i> (unités de propagande allemandes) Occupation de la France (1940-1944) Ville ouverte France occupée vs. France libre Photographies de propagande Photographies amateurs (non censurées) Massacre (notion de violence extrême) Scène de chasse à l'homme</p>	<p>Comprendre et analyser des documents Raisonnement et justification d'une démarche Construire des hypothèses Se situer dans le temps Comprendre les violences commises durant la Deuxième Guerre mondiale Découvrir le métier d'historien (parcours avenir)</p>
1h	II) Le tata sénégalais, lieu de mémoire du massacre de Chasselay	<p>Problématique enseignant : En quoi l'organisation de la mémoire des tirailleurs sénégalais massacrés à Chasselay est-elle complexe dans un contexte d'occupation ?</p> <p>Problématique élèves : Comment s'organise la mémoire des</p>	<p>Mémoire/ lieu de mémoire Occupation Nécropole nationale Sépulture perpétuelle Régime de Vichy Livret militaire Archives Biographie</p>	<p>Travail de l'historien : parcours avenir Écrire pour construire sa pensée Comprendre et analyser des documents Se repérer dans le temps Objectifs de la séance :</p>

		tirailleurs massacrés à Chasselay ?	Animisme	Découvrir un lieu de mémoire particulier de la Deuxième Guerre mondiale : tata sénégalais Enquêter sur les tirailleurs sénégalais, victime du massacre de Chasselay
1h	Leçon 4 : une guerre d'extermination : le génocide des Juifs et des Tziganes			
4h	Sous-thème 4 : La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance			

4.3 Description détaillée des séances : temps d'enseignement et gestes professionnels

4.3.1 I) Le massacre de Chasselay : 20 juin 1940. Sous-thème 3 – Leçon 3 : Les tirailleurs sénégalais (1939-1942) : l'importance de l'Afrique et des Africains dans la Deuxième Guerre mondiale

4.3.1.1 Titre, problématique, objectifs et compétences travaillées

La première séance enseignée aux élèves s'intitule : Les tirailleurs sénégalais (1939-1942) : l'importance de l'Afrique et des Africains dans la Deuxième Guerre mondiale. Cette séance a été enseignée le 15 janvier 2024 aux 3^{es} et 3^{es}4 du collège.

Les objectifs de cette séance sont multiples. Tout d'abord, il s'agit d'illustrer les violences commises durant la Deuxième Guerre mondiale. De plus, comprendre le caractère raciste de l'idéologie nazie est essentiel dans le cadre de ce thème du programme de troisième. Ces objectifs ont été étudiés grâce à des photographies du massacre de Chasselay, qui ont permis aux élèves de découvrir le métier d'historien.

Plusieurs compétences ont été travaillées lors de cette première séance. Les élèves ont fait la démarche de comprendre et d'analyser des documents historiques. Ensuite, l'activité a permis

aux élèves de raisonner et justifier une démarche historique. Pour terminer, tout cela aurait été impossible sans qu'ils puissent se repérer dans le temps et situer des faits par rapport à d'autres⁹⁹.

Les élèves ont donc été invités à se demander en quoi les tirailleurs massacrés à Chasselay sont-ils un exemple de la ségrégation raciste et coloniale mis en œuvre par les nazis ?

4.3.1.2 Présentation du fond Baptiste Garin¹⁰⁰

Cet album photo est initialement constitué par un soldat allemand qui a retracé sa campagne et permet de mettre en lumière le déroulement du massacre de Chasselay le 20 juin 1940. Ce fond de photographies donne matière à l'historien afin d'identifier les membres de l'armée allemande impliqués, d'analyser le mode opératoire du massacre, mais il contribue surtout à montrer les derniers moments des victimes.

4.3.1.3 Contexte de l'album photo

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, la majorité des photos de l'armée allemande étaient prise par des photographes professionnels des *Propagandakompanies*, mandatés par le Troisième Reich pour créer des images glorifiantes des soldats allemands¹⁰¹. Ces photos, novatrices pour leur époque, mettaient en avant la virilité et l'héroïsme des soldats, contribuant à l'adhésion des masses à travers une manipulation visuelle subtile. La réalité de la violence était dissimulée, évitant de montrer les cadavres ou les blessés graves. Une nouveauté importante était l'intégration des photographes dans les unités combattantes, permettant la capture d'images dynamiques de soldats en action. Ces photos, largement diffusées dans des magazines comme "Signal" ou "Der Wehrmacht", ont eu un impact significatif sur le public. Les crimes de guerre étaient soigneusement évités dans cette propagande photographique massive, menée par des unités comptant jusqu'à 15 000 hommes et produisant environ deux

⁹⁹ L'accent a été mis sur la chronologie et le contexte de juin 1940. Il était essentiel que les élèves comprennent – avant de réaliser l'activité – que le massacre de Chasselay se situe deux jours avant l'armistice du 22 juin 1940. Le contexte de la ville de Lyon, déclarée ville ouverte (Chasselay se trouvant sur la route entre Paris et Lyon) a été précisé en amont de l'activité.

¹⁰⁰ Le choix a été fait de nommer le fond de photographies par le nom du collectionneur qui a mis la lumière sur ces sources et pas par le nom de l'auteur, qui est anonyme.

¹⁰¹ WELCH David, *The Third Reich : Politics and Propaganda*, Londres, Psychology Press, 1993, p. 50.

millions de clichés pendant la guerre. Ces photos devaient répondre aux objectifs de propagande et de censure, en fabriquant des représentations stéréotypées.

4.3.1.4 Une mine d'or d'information

La production d'albums photos réalisés par des soldats photographes amateurs a été énorme pendant la Deuxième Guerre mondiale. Contrairement aux photographies réalisées par des *Propagandakompanies*, ces photos ne sont ni soumises à la censure, ni à la propagande nazie puisqu'elles ne sont pas réalisées pour la diffusion.

Cette floraison photographique s'explique par la démocratisation de l'appareil photo. Son prix baisse et devient abordable pour les catégories populaires. Bon nombre de soldats allemands sont partis en campagne appareil photo à la main, voulant garder un souvenir de conquérant victorieux. Le nombre de photographies réalisées lors de la campagne de mai-juin 1940 se compte en millions¹⁰² et constituent une source non négligeable de l'invasion militaire vécue par les Allemands, contrairement aux photographies de propagande.

Ces albums photos sortent souvent des armoires familiales à la mort de leurs propriétaires. Les familles souhaitent parfois s'en débarrasser – pour oublier ce passé douloureux – et sont vendus par l'intermédiaire de sites internet notamment. Plusieurs écueils persistent pour l'analyse de ces sources. Elles nécessitent une contextualisation minutieuse, de la date et du lieu où elles ont été prises. Il faut aussi comprendre l'intentionnalité de l'auteur qui est à la fois acteur et témoin.

La plupart de ces albums photos révèlent des actes du quotidien qui montrent les habitudes des soldats : appels, entraînements, véhicules. Ces images sont donc peu mises en scènes et font l'objet d'une véritable spontanéité lors de leurs captures. Toutefois, les photographies décrivant des scènes guerrières sont plus rares.

4.3.1.5 Photographies guerrières, soldats coloniaux

Les photographies de scènes de guerres sont rares au vu du danger qu'elles impliquent. La plupart montrent les déplacements ou l'après des combats. La place des soldats coloniaux dans les photographies prises pendant la campagne de France est particulière. Les soldats Européens sont souvent montrés en discussion avec les Allemands, montrant une certaine « égalité » avec les soldats d'Outre-Rhin. Or, les soldats Africains font l'objet d'une certaine

¹⁰² GARIN Baptiste, « Chasselay : anatomie d'un massacre », dans FARGETTAS Julien (dir.), *Juin 1940 : Combats et massacres en Lyonnais*, op. cit., pp. 95-134.

curiosité, fascination – qui vient du racisme nazi. Les prises sont rapprochées du soldat qui se focalisent sur les visages et transforment même parfois les prisonniers de couleurs avec des humiliations diverses. Les soldats noirs sont donc mis en scène dans des images fabriquées pour conforter le racisme de la propagande et la vision des soldats allemands.

Les photographies liées aux massacres de soldats de couleur perpétrés par l'armée allemande lors de la campagne de France sont rares, contribuant à l'oubli de ces événements. Cette rareté s'étend également à l'ensemble des crimes commis par l'Allemagne nazie. Plusieurs raisons expliquent cette absence de documentation visuelle, notamment l'autocensure, la destruction des preuves compromettantes et le nombre limité de personnes impliquées. Cependant, quelques photographies subsistent, principalement des scènes de cadavres de soldats sans armes ou de prisonniers coloniaux blessés, témoignant de crimes de guerre. Les huit photographies du massacre de Chasselay sont particulièrement importantes car elles fournissent des preuves tangibles des atrocités commises, de leurs motivations racistes et contribuent à la préservation de la mémoire collective et des victimes.

4.3.1.6 L'album photo et les photos en question

L'auteur des photographies du massacre de Chasselay est anonyme – l'anonymisation est souvent réalisée par les familles. Les premières photos décrivent des scènes de vie quotidienne, sûrement au printemps 1940, lors de la préparation de la campagne de France. Ensuite, le soldat allemand photographie le déroulement de la campagne de France avec l'apparition de destructions liées aux bombardements par exemple.

Toutefois, huit photographies à la tonalité différente métamorphosent l'album et lui donnent une autre envergure. Elles montrent le déroulement d'une exécution en règle de prisonniers de couleur noire par des chars, dans un paysage à relief¹⁰³. Il s'agit du Mont Verdun, dans les Monts d'Or. En plus des collines présentes sur les photographies, l'identification du massacre

¹⁰³ Baptiste Garin est un collectionneur Champenois qui a acheté le fond sur un site internet spécialisé. Alerté par les photographies d'un massacre, il a contacté l'Office national des combattants et des victimes de guerre. Julien Fargettas, directeur de l'ONACVG de la Loire, a donc pu identifier le lieu et faire le lien avec le massacre de Chasselay.

a été facilitée par une carte souvenir (Annexe 2) collée dans l'album présentant le trajet emprunté par la 10^e division de *Panzer* ou encore grâce au marquage des véhicules¹⁰⁴.

4.3.1.7 Présentation détaillée de la première séance : Chasselay : le massacre du 20 juin 1940

La première séance, qui vise à comprendre les violences commises pendant la Deuxième Guerre mondiale se découpe en plusieurs parties.

Réactivation formative (3min) :

La séance s'insère dans le premier thème de troisième : l'Europe, théâtre majeur des guerres totales (1914-1945). Les élèves avaient donc déjà, avant la séance, certaines connaissances qui m'ont permis de réaliser une réactivation – évaluation formative – pour m'assurer de l'apprentissage de leurs connaissances.

Avant même de noter le titre au tableau, les élèves m'ont rappelé les trois composantes de la guerre d'anéantissement – guerre conventionnelle, idéologique et totale – vu lors de la leçon précédente intitulée : « Une mobilisation totale et une violence sans limite ».

Après avoir demandé aux élèves de me rappeler les composantes de la guerre d'anéantissement, l'accent a été mis sur le rôle des colonies – plus particulièrement de l'Afrique – pendant la Première Guerre mondiale. Ils ont pu dire que des centaines de milliers d'Africains sont venus travailler et combattre en métropole et savaient déjà l'importance des colonies dans l'effort d'une guerre totale.

Titres et problématique (3min) :

Après ces rappels, la séance a pu véritablement commencer. Les élèves ont été invités à noter le titre de la leçon dans leurs cahiers : « Chap 3 – Leçon 3 : Les tirailleurs sénégalais (1939-1942) : importance de l'Afrique dans la Deuxième Guerre mondiale ». Alors que les élèves notaient le titre, il a été observé que, tout comme lors de la Première Guerre mondiale, l'intérêt pour les Africains et l'Afrique a été considérable pendant la Deuxième Guerre mondiale, voire plus¹⁰⁵.

¹⁰⁴ Les auteurs de ce massacre étaient inconnus jusqu'à la découverte de cet album photo. Certains comme Julien Fargettas ou Raffael Scheck ont même eu des interprétations erronées, faute de sources.

¹⁰⁵ JENNINGS Éric, *La France libre fut Africaine*, op. cit., p. 10.

Par la suite, les élèves ont pu noter la problématique de la séance : « En quoi le sort des tirailleurs sénégalais met-il en lumière représentations et pratiques racistes des nazis ? ». Pendant que les élèves notaient dans leurs cahiers cette problématique, les compétences et objectifs étaient données à l'oral.

La leçon se découpe en deux heures, ils ont donc noté par la suite le premier point du cours : « Chasselay : le massacre du 20 juin 1940 ».

Etude des documents du fond Baptiste Barin : 30/35min :

Contexte et mise en situation (oral professeur) : 5min :

La mise en contexte est essentielle puisque les élèves n'ont aucune connaissance sur ce massacre. Les élèves ont donc été invités à se repérer dans le temps et situer un fait par rapport à un autre, ainsi qu'à se repérer dans l'espace en situant Chasselay par rapport à Genas (lieu du collège où la séance a été réalisée).

Le contexte a été dressé grâce à une carte de la France à la suite de l'armistice du 22 juin 1940 pour comprendre la division entre la France occupée et la France dite libre. La notion de ville ouverte a été aussi détaillée aux élèves pour qu'ils comprennent que Chasselay se trouvait sur une route stratégique¹⁰⁶.

Ensuite, voici la présentation orale du professeur qui a été faite pour poser le contexte des photographies : « À Chasselay, un village français, les Chasselois ont pris l'initiative de regrouper tous les corps découverts dans la région, parmi lesquels figuraient des soldats tombés au combat ainsi que d'autres exécutés par les forces allemandes. Cette sombre réalité était déjà connue dans les jours qui ont suivi l'année 1940. Le 20 juin de cette année-là, alors que les combats semblaient avoir pris fin et que les troupes allemandes étaient présentes depuis la veille, des coups de feu retentirent, alertant la population. Inquiets, les habitants cherchèrent à comprendre la situation. La pharmacienne de Chasselay, Madame Morin, prit l'initiative de se rendre sur les lieux de la fusillade à vélo ».

Pour terminer, les élèves ont été invités à se mettre dans la peau de Madame Morin puis de découvrir le massacre par l'iconographie.

¹⁰⁶ Les Allemands descendent vers le sud en juin 1940. Lyon a été déclarée ville ouverte, mais l'armée française veut empêcher les Allemands d'atteindre Lyon. Cela explique qu'une ligne de front ait été réalisée par l'armée française à Chasselay, qui se trouve sur la route de Lyon.

Temps d'activité : 10min :

Les six photographies ont été analysées par les élèves en binôme. Une fiche d'activité a été distribuée, en intégrant les questions et les documents à étudier. Les consignes ont été lues avec les élèves pour qu'ils saisissent bien les enjeux de l'activité.

Mise en commun : 10min

La mise en commun consiste à réaliser un dialogue avec un des binômes qui a travaillé sur chacune des six photographies et que les autres élèves puissent compléter leurs réponses. Il ne fallait pas dépasser 2 minutes par photographie. À ce stade, une description des photographies s'impose, comme cela a été réalisé par les élèves par une démarche inductive.

La première photo (Annexe 3) montre un groupe de prisonniers marchant sur la route avec les bras levés, désarmés et escortés par un char de la 3^e compagnie du 8^e régiment de *Panzer*. Deux membres de l'équipage du char surveillent la colonne de prisonniers, tandis qu'au premier plan, cinq soldats, deux d'entre eux armés de baïonnettes, paraissent tendus. Un soldat semble crier des ordres, et les soldats casqués semblent indiquer à un homme derrière le char que les prisonniers sont arrivés. La photo suggère que le lieu de l'exécution avait été choisi à l'avance.

La seconde photographie (Annexe 4) a été capturée quelques secondes après la première. L'attention a été mise avec les élèves sur l'expression du visage des prisonniers. Les tirailleurs sénégalais sont terrifiés, comme s'ils savaient ce qu'il allait se passer.

La troisième photographie (Annexe 5) dévoile un caporal en uniforme noir qui paraît donner un ordre aux prisonniers. L'hypothèse selon laquelle il hurle aux soldats français de courir est la plus plausible. On décompte une quarantaine de tirailleurs.

La quatrième photographie (Annexe 6) présente un plan centré sur la tourelle d'un char en action puisque de la fumée s'évapore des mitrailleuses. C'est cette photographie qui a permis à Julien Fargettas de faire le lien entre ces photographies et le massacre de Chasselay puisque l'on aperçoit la colline du Mont Verdun à l'arrière-plan.

La cinquième photographie (Annexe 7) montre deux chars sur la route. L'attention a été mise ici sur le calme des soldats après avoir commis un massacre. Ils ne donnent pas l'impression d'être perturbés par la cruauté de leur action.

La sixième photographie (Annexe 8) dépeint un terrible cliché de l'ensemble des corps, soit une quarantaine. On aperçoit trois hommes sur un char qui s'avancent vers les corps – pour les écraser – ou peut-être pour poursuivre les survivants.

Un dialogue a été proposé avec les élèves par la suite pour repérer à quoi cette scène leur faisait penser. La réponse est directement venue de la parole des élèves. C'est bien ici une scène de chasse à l'homme qui a été réalisée par les nazis, qui représente des violences de guerres et raciales. Julien Fargettas va même jusqu'à parler d'un « massacre qui tend donc à la fois au ball-trap, au tir de foire sur cible mobile et à la chasse à courre ultramoderne »¹⁰⁷.

Bilan, trace écrite et prise en compte des élèves à besoins particuliers : 10 minutes :

Après avoir élucidé le déroulement du massacre par l'iconographie, la parole a été confiée à la classe pour composer le lien avec les composantes d'une guerre d'anéantissement et dire pourquoi ces tirailleurs ont été tués.

Pour rédiger la trace écrite de la séance, le choix a été réalisé de bâtir une carte mentale. Elle a pour avantage de clarifier les propos, mais surtout de gagner un temps précieux. La carte mentale a été imprimée et les élèves avaient à compléter les cases : guerres idéologique, guerre totale et guerre conventionnelle au fur-et-à-mesure que la classe complète les cases.

Une trace écrite a été donnée aux élèves à besoin particulier pour qui la rédaction pose des difficultés (Annexe 9). Les élèves sans besoins particuliers ont la même trace écrite dans leurs cahiers.

4.3.2 II) Après le massacre, le temps des commémorations. Sous-thème 3 – Leçon 3 : Les tirailleurs sénégalais (1939-1942) : l'importance de l'Afrique et des Africains dans la Deuxième Guerre mondiale

4.3.2.1 Titre, objectifs et compétences et problématique

La seconde séance intitulée : « Le tata sénégalais, lieu de mémoire du massacre de Chasselay » a été réalisée le mardi 16 et le jeudi 18 janvier 2024 avec les deux classes de troisième. Cette séance s'intitule : « Après le massacre, le temps des commémorations ».

¹⁰⁷ FARGETTAS Julien, «“Sind Schwarze da? “ La chasse aux tirailleurs sénégalais. Aspects cynégétiques de violences de guerre et de violences raciales durant la campagne de France, mai 1940 -août 1940 », *op. cit.*, pp. 42-50.

Les objectifs de la séance sont nombreux. Il s'agit de faire découvrir un lieu de mémoire particulier de la Deuxième Guerre mondiale, le *tata* sénégalais de Chasselay. Cela permet de mettre l'accent sur la notion de mémoire, mais aussi d'enquêter sur les tirailleurs sénégalais qui ont été victimes du massacre de Chasselay.

Encore une fois, cette séance a pu permettre aux élèves de découvrir le travail de l'historien à travers le parcours avenir. Cette fois, les élèves ont été conduits à analyser des archives¹⁰⁸, provenant des tirailleurs massacrés à Chasselay qui ont permis d'analyser et de comprendre des documents historiques. En dernier lieu, les élèves ont dû rédiger des biographies de certains des tirailleurs massacrés à Chasselay pour écrire et construire leurs pensées.

Tout cela a donc conduit les élèves à se questionner sur la mémoire d'un massacre. En effet, dans un contexte d'Occupation, comment organiser la mémoire des tirailleurs massacrés à Chasselay sous la pression de leurs bourreaux ?

4.3.2.2 Présentation des archives

Le corpus d'archives étudiées lors de cette séance vient du lieu-dit « Vide-sac » à Chasselay et appartenait aux soldats prisonniers du 25^e régiment de tirailleurs sénégalais massacrés par les Allemands le 20 juin 1940. Le secrétaire de mairie de l'époque et des habitants de Chasselay¹⁰⁹, récupèrent papiers et plaques militaires sur les corps des tirailleurs afin de les identifier. Ces documents sont ensuite conservés précieusement à la mairie. Le 12 avril 2022, le maire de Chasselay a remis ces archives aux services départementaux du Rhône et de la métropole de Lyon.

Le choix a été fait d'analyser des livrets militaires retrouvés sur les soldats subsahariens. Pour des raisons pratique – de temps et de niveau de classe – l'analyse se limite à l'étude de six soldats massacrés à Chasselay.

Gorgui Diome est né en 1919 dans le cercle de Diourel, au Sénégal puis s'engage pour 4 ans en 1939. Il rejoint le territoire métropolitain dès décembre 1939 où il rejoint le 25^e R.T.S en avril 1940. Un acte de disparition est pris par le ministère des Anciens Combattants le 18 janvier 1956. Son livret individuel se retrouve parmi les objets collectés sur le lieu du massacre de Chasselay (Annexe 15).

¹⁰⁸ Qui proviennent des archives départementales du Rhône, détaillées ci-dessous

¹⁰⁹ Henriette Morin, la pharmacienne de l'époque a été la première à se rendre sur place. Julien Fargettas a pu la rencontrer pour recueillir son témoignage oral.

Cire Sy est né en 1918 et est originaire de Malicounda dans le canton de M'Bayar du cercle de Thiès au Sénégal. Cultivateur, il est affecté au 7ème R.T.S. le 19 mai 1938. Il embarque à Dakar le 5 décembre 1939 pour Marseille. Reconnu « Morts pour la France » le 23 avril 1942. Son livret militaire a été retrouvé parmi les objets collectés au lieu-dit « Vide-sac » à Chasselay (Annexe 10).

Ly Ali Boudi, né en 1909 à Barbes dans le cercle de Branka en Mauritanie.

Parmi les soldats massacrés à Chasselay c'est le soldat qui a laissé un héritage puissant, magnifié par l'engagement de sa famille qui a lutté pour sa mémoire. Déjà engagé dans un bataillon de tirailleurs sénégalais de janvier 1929 à 1932, il est rappelé en septembre 1939. Il embarque à Dakar à destination de Marseille le 5 décembre 1939. Identifié « Mort pour la France » le 29 avril 1942.

Pendant de longues années, la famille du tirailleur Ly Ali Boudi a poursuivi la quête émouvante d'une sépulture et d'un hommage à son ancêtre. Leur visite au Tata sénégalais de Chasselay n'a malheureusement pas abouti à la découverte de la moindre trace de celui-ci. Cependant, l'intense couverture médiatique entourant le massacre de Chasselay, notamment le reportage diffusé en tête du journal télévisé de TF1 le 21 juin 2020, a ravivé leur détermination à retrouver les traces de leur aïeul.

À la suite de cette diffusion, Madame Salamata Wone s'est présentée comme l'arrière-petite-fille du tirailleur Ly Ali Boudi. Une série d'échanges électroniques a permis de confirmer à Madame Fatima Dia, petite-fille du tirailleur résidant en région parisienne, que les archives du ministère des Armées mentionnaient bel et bien la disparition de son grand-père le 20 juin 1940 à Chasselay. Les documents consultés incluaient notamment un avis de décès émis par le ministère des Anciens Combattants le 6 novembre 1952. Dès juillet 1940, un procès-verbal de décès avait été dressé par le 25ème R.T.S.

Ainsi, le tirailleur Ly Ali Boudi est identifié comme l'un des quatre soldats non-identifiés du massacre de Vide-Sac. La preuve de son assassinat lors de cette tragédie est également attestée par la découverte, parmi les archives de la commune de Chasselay, de son livret individuel (Annexe 12) encore maculé de sang. Bien qu'il ait été retrouvé sur les lieux du massacre, ce livret n'a pas pu être associé à un corps spécifique.

On retrouve aussi Diolounka Dary, né en 1919 et originaire, originaire de Sounkototo, canton de Boudie, cercle de Sédhiou au Sénégal. Il est reconnu « Mort pour la France » le 27 avril 1942. Son livret provient aussi des corps des tirailleurs massacrés à Chasselay (Annexe 14).

Bello Mamadou fait aussi partie des tirailleurs sénégalais massacrés à Chasselay (Annexe 13). Originaire de Keli, cercle de Thiès au Sénégal, il est reconnu « Mort pour la France » le 24 avril 1942.

Diene Abou est né vers 1912 à Zoular dans canton de M'Bayard, situé dans le cercle de Diourbel, au Sénégal. Reconnu « Mort pour la France » le 3 mars 1943. Son livret a aussi été retrouvé parmi les dépouilles de Chasselay (Annexe 11).

4.3.2.3 Présentation et déroulé de la séance

Réactivation, évaluation formative (2 min) :

Dans un premier temps, le rappel a été fait sur ce qu'on a vu lors de la séance précédente. Le but était de rappeler les faits étudiés lors de la leçon sur le massacre. Un rapide récapitulatif du massacre – et de son déroulement – a été fait avec les élèves. Naturellement, la question a été posée aux élèves : « Et après, que faire de ces dépouilles, comment organiser les hommages ? ».

Titres et problématique (3min) :

La séance conduit à analyser un lieu de mémoire particulier de la Deuxième Guerre mondiale : le « Tata » sénégalais de Chasselay. Pour étudier ce lieu de mémoire, il faut donc se demander, comment organiser la mémoire des tirailleurs massacrés à Chasselay sous les yeux des occupants, de leurs bourreaux ?

Pour répondre à cette question, les élèves ont noté dans leurs cahiers le titre de la séance : « le tata sénégalais, lieu de mémoire original dans la région lyonnaise ». Avant d'étudier les archives retrouvées sur les cadavres, il a fallu passer par un temps de cours dialogué

Cours dialogué : présentation du tata sénégalais (15 min) :

La méthode utilisée pour initier les élèves à un lieu de mémoire a été la projection au tableau de documents photos et de les analyser en classe en se posant les questions : où, quoi, qui, quand, comment et pourquoi. Cette méthode permet à l'enseignant de ne rien oublier et de traiter tous les aspects d'un sujet dont auquel les élèves ne connaissent rien.

Le « Tata », c'est où ? C'est quoi ? (5min) :

A partir des photographies (Annexe 17) de ce lieu de mémoire, les questions suivantes ont été posées aux élèves, en respectant la démarche inductive pour qu'ils puissent trouver eux-mêmes les réponses et diminuer la parole du professeur.

Il leur a été demandé de décrire les photographies (Annexe 17 A B), à quoi leur fait penser cette architecture, quels sont les matériaux utilisés et selon eux, de quoi s'agit-il ?

Les élèves ont mis à jour les éléments suivants. Tout d'abord, le monument est doté d'une architecture soudanaise, une architecture que l'on retrouve dans les régions d'origine des tirailleurs sénégalais de l'époque coloniale¹¹⁰. Ils ont identifié que ce bâtiment est une imitation de la terre rouge utilisée pour l'édification de monuments sacrés en l'Afrique de l'Ouest de l'époque.

Ils ont ensuite compris que ce lieu est un cimetière militaire français. Un aparté a été fait sur la définition d'une nécropole nationale – le cimetière de Chasselay ayant été racheté par l'Etat en 1967 – puisque les élèves ont visité et étudié la nécropole de la Doua. Ils ont donc su répondre grâce au parcours citoyen déjà réalisé qu'une nécropole nationale est un cimetière militaire, entretenu par l'Etat qui rassemble les corps de tous ceux qui sont morts pour la France lors d'un conflit, peu importe la guerre. L'ajout de la notion de « sépulture perpétuelle » a été induite.

Une étude fine a été réalisée sur les tombes (Annexe 17 B). Les élèves ont remarqué qu'il n'y a aucune distinction religieuse sur les tombes. L'explication a été faite qu'il est possible d'avoir quatre types de tombes différentes : chrétienne, juive, musulmane et libre penseur. Ils ont donc compris qu'on a ici affaire à des tombes libres penseuses, puisque la religion des soldats est inconnue. Un effort a toutefois été fait d'inclure des édifices religieux sur ce tata, avec la présence notamment d'une croix chrétienne (), d'un croissant de lune (Annexe 17 C) musulman ou encore d'un portail en bois orné de huit masques africains sculptés pour représenter l'animisme (Annexe 17 D), religion très présente en Afrique subsaharienne.

¹¹⁰ ROBIN-DETRAZ William, « Haut-lieu et appropriations de la mémoire des tirailleurs sénégalais : le Tata de Chasselay (69) », *op. cit.*, p. 287.

Qui est à l'origine de ce site ? Et de quand date-il ? (5min)

Le récit du professeur a été ici indispensable pour préciser l'initiative privée qui a permis la création de ce lieu de mémoire. Inauguré en 1942, il a été construit à l'initiative de Jean Baptiste Marchiani¹¹¹ afin rendre hommage au 25^e régiment de tirailleurs sénégalais.

De plus, une frise chronologique a été utilisée pour introduire le contexte du « Tata » lors de l'inauguration en 1942 (Annexe 16). Cela a permis aux élèves de situer un fait par rapport à un autre et de mobiliser leur compétence à se repérer dans l'espace.

Comment, pourquoi ce tata sénégalais a-t-il été construit ? (5min cours dialogué) :

La question a été posée aux élèves de préciser l'importance de la mémoire des combattants morts pour la France. A travers les réponses, la précision a été faite que Marchiani, en tant que Directeur des Anciens Combattants, pense que c'est très important de gérer les dépouilles pour assurer la mémoire de ces tirailleurs. Il achète et construit sur ses propres ressources le tata sénégalais. Les élèves ont su préciser l'importance de perpétuer la mémoire en rappelant l'idéologie des nazis qui est raciste qui est très diffuse dans l'Europe de la Deuxième Guerre mondiale.

Mais pourquoi est-ce intéressant pour le régime de Vichy de montrer et participer à l'inauguration de ce tata¹¹². C'est important pour montrer aux Africains qu'ils peuvent s'engager puisqu'il y a du respect pour les soldats. Le lien avec l'Afrique a été fait avec le

¹¹¹ Jean-Baptiste Marchiani voit le jour en 1884 en Corse. Doté d'une éducation militaire précoce, il est engagé volontaire à ses 18 ans. Par la suite il monte rapidement en grade. Ayant été blessé en service, Marchiani est classé « service auxiliaire ». Il continue à servir avec distinction, obtenant le grade d'adjudant-chef.

En 1940, Marchiani, alors secrétaire général de l'Office des anciens combattants du Rhône, se lance dans un projet mémoriel remarquable : la création du "Tata" des Tirailleurs Sénégalais à Chasselay. Il s'investit personnellement dans l'identification et l'inhumation des soldats tombés au combat. Malgré les défis de l'occupation allemande, Marchiani organise des cérémonies annuelles au "Tata" pour honorer la mémoire des Tirailleurs. Son engagement lui vaut une promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur en 1947. À la fin de sa vie, Marchiani est élevé au grade de Commandeur de la Légion d'honneur en reconnaissance de sa vie dédiée au service de la patrie et de son inlassable défense de la mémoire des combattants africains.

¹¹² La construction du Tata se fait dans la discrétion, sans soutien officiel, jusqu'à ce que la foire de Lyon en septembre 1942 attire l'attention du gouvernement français sur le projet de Marchiani. Après avoir rencontré le ministre des Colonies, Marchiani réussit à organiser une cérémonie officielle, malgré des difficultés bureaucratiques. Malgré le déclenchement de l'opération Torch le jour prévu de la cérémonie – le 8 novembre 1942 – celle-ci se déroule comme prévu mais sans la présence du ministre des Colonies, Jules Brévié. Une foule nombreuse y a participé mais l'absence de représentation du gouvernement de Vichy a minimisé l'importance de cette inauguration.

débarquement du 8 novembre 1942 en Afrique du Nord dans les colonies qui intéressaient Vichy, c'est le moment où elles ont toutes basculées du côté de la France libre¹¹³.

Ainsi, après avoir présenté le lieu de mémoire aux élèves ainsi que posé le contexte, c'est à présent à leur tour de se mettre dans la peau de l'Historien.

Enquêter sur les tirailleurs enterrés au tata sénégalais pour comprendre ce lieu de mémoire (20 min) :

Consignes de l'activité et mise de la place des ilots (5min) :

En premier lieu, les livrets militaires ont été distribués aux élèves. Par la suite, la lecture des consignes dans la fiche d'activité a été réalisée par un élève afin de comprendre l'exercice. Il a été précisé qu'il fallait créer des groupes de quatre à cinq élèves qui travaillent chacun sur un livret militaire différent – et donc sur un tirailleur différent. Ce travail en îlot a permis de gagner un temps précieux puisque les élèves ont pu analyser un document chacun et de réaliser une mise en commun interne au groupe. Tout cela a permis aux élèves de réaliser la première partie de l'activité (Annexe 18).

Travail de lecture et collecter des informations dans un livret militaire : 5min :

Chaque élève travaille sur un document, la répartition de la tâche est laissée libre au groupe. A la fin des cinq minutes, chaque groupe met ses recherches individuelles en commun afin d'avoir un tableau complet qui permettra par la suite de construire et exprimer leurs pensées.

Rédaction de la biographie (10min) :

Après avoir réalisé la première partie de l'activité, il est à présent possible pour chaque groupe de rédiger une biographie du soldat massacré à Chasselay à partir du livret militaire et des connaissances acquises lors des deux séances. Ce travail est une évaluation sommative afin permettre de s'assurer que les élèves aient acquis les compétences mobilisées lors des deux séances.

4.3.2.4 Evaluation des compétences

Sur cette activité qui a été ramassée à la fin de la séance, les élèves ont été évalués dans un premier temps sur leur compétence à analyser et comprendre un document. Plus précisément, l'attention était portée sur leur capacité à extraire des informations pertinentes pour répondre à

¹¹³ JENNINGS Éric, *la France libre fut africaine, op. cit.*, p. 46.

une question portant sur plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser. Cela s'est matérialisé dans le tableau qui constitue la première partie de l'activité (Annexe 18)

Une deuxième compétence a été évaluée, celle de pratiquer différents langages, plus particulièrement pour écrire pour construire leurs pensées, pour argumenter et échanger. Ils ont mobilisé cette compétence pour réaliser la biographie du tirailleur sur lequel ils ont travaillé (Annexe 18).

4.4 Analyse du temps d'enseignement

4.4.1 Points positifs

Tout d'abord, en termes d'apprentissages, la séance a permis d'éveiller la curiosité des élèves sur l'histoire méconnue des tirailleurs sénégalais. Plusieurs élèves m'ont interpellé dans l'année me disant qu'ils ont visionné le film « tirailleurs » à la suite de mon cours ou encore vu qu'un ancien tirailleur portera la flamme olympique. En effet, Oumar Diémé, ancien tirailleur sénégalais ayant combattu pour la France en Indochine et en Algérie portera la flamme olympique en 2024. Il ne cesse de lutter, depuis de nombreuses années, pour une reconnaissance similaire aux combattants métropolitains. Cela m'a permis d'intervenir au début d'un cours au mois de février, quelques semaines après mon intervention pour lier mon cours à l'actualité olympique et faire saisir une fois de plus aux élèves que les tirailleurs sénégalais engagent un long – et douloureux – processus de mémoire en France.

Les apprentissages ont pu se réaliser puisque la posture de l'enseignant m'a permis d'adapter mes séances d'une classe à l'autre. Grâce à mes nombreuses lectures sur le sujet, j'ai pu répondre aux interrogations et aux compléments demandés par les élèves.

4.4.2 Points à revoir

Après reprise avec ma tutrice, plusieurs points d'améliorations auraient été possibles concernant les gestes d'enseignement. Tout d'abord, la lecture des consignes aurait dû être plus appuyée lors de la première séance, ce qui m'a permis d'insister plus largement sur celles-ci pour la deuxième séance.

En outre, j'aurais dû insister davantage auprès des élèves sur le fait de lever la main pour intervenir. Leur enthousiasme était agréable, mais je n'ai pas interrogé chaque élève individuellement lors des échanges en classe, ce qui était préjudiciable pour ceux assis au fond de la salle.

Pour la mise en commun de la première séance, écrire en même temps que les élèves répondaient aux questions a posé problème. Le cours a manqué de fluidité à ce moment-là, il aurait été préférable de réaliser un diaporama où les ajouts sur la carte mentale (Annexe 9) viendraient au fur et à mesure, ce qui aurait permis plus de fluidité.

La remédiation principale à ce travail concerne la programmation. Les séances s'insèrent dans le sous-thème : « la Deuxième Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement ». Toutefois, il aurait été plus judicieux d'insérer ces séances dans le sous-thème : « La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance ». C'était impossible puisque les dates du stage massé ne correspondaient pas avec la mise en application de ce sous-thème dans la programmation de ma tutrice. Toutefois, dans l'hypothèse d'un futur cours avec des troisièmes, j'insérerais ces séances dans ce dernier sous-thème.

Mais la seconde séance aurait aussi pu déboucher sur une visite du tata sénégalais de Chasselay, impossible sans l'accord du conseil d'administration de l'année précédente.

Concernant la gestion du temps, je me suis rendu compte en développant mes séances que les récits du professeur étaient parfois trop longs, ce qui a nécessité une adaptation immédiate. J'ai réussi à finir mes séances à temps, mais il a fallu que je passe très vite sur de nombreux points pour pouvoir finir ces cours à temps.

5 CONCLUSIONS

Nous avons donc mis en lumière les grands axes d'une historiographie qui passe de celle des conquérants à celle des historiens globaux. D'abord, l'écriture de l'histoire se fait sous une doctrine paternaliste et eurocentrée où les tirailleurs sénégalais sont dégradés dans les récits. Cette historiographie de la « mission civilisatrice », influencée par les besoins politico-culturels du pouvoir colonial, ne s'intéresse qu'aux conquêtes militaires et aux exploits du colonisateur, en oubliant le rôle des Africains. La Première Guerre mondiale évolue ces discours historiques vers la théorisation des « races guerrières » qui fait la promotion de stéréotypes raciaux. C'est bien à l'après-guerre qu'on constate le début d'un changement dans les récits historiques. Les historiens coloniaux s'attachent désormais à reconnaître de manière plus nuancée la contribution du continent Africain à l'effort de guerre, tout en continuant à justifier la « mission civilisatrice » qui inscrit dans les mœurs une conception paternaliste et impérialiste qui masque l'expérience et le vécu des soldats africains. Comme nous l'avons montré, c'est bien après les années 1950 que les mythes coloniaux commencent à se déconstruire avec des figures comme Lucien Febvre ou Louis Tonnellat. Ces transformations historiographiques se nourrissent de l'accès croissant aux archives, qui permet aux historiens de mieux comprendre l'expérience des tirailleurs sénégalais au cours du long siècle pendant lequel ils ont combattu pour la France. Par la même occasion, nous avons tenté de souligner les apports de l'historiographie anglo-saxonne à la compréhension des interactions entre colonisateurs et colonisés, marquant une rupture vers une tentative de compréhension plus complète des relations coloniales. Dans la lignée des travaux anglo-saxons, nous avons tenté d'insister sur l'influence des institutions françaises dans l'écriture de l'histoire des tirailleurs sénégalais ou encore sur la diversité des nouvelles thématiques mises à jour récemment.

Nous avons surtout essayé de comprendre les tirailleurs sénégalais comme des relais de l'autorité coloniale. C'est sous l'angle des connexions et hybridités intégrées dans la « situation coloniale » de Georges Balandier¹¹⁴ que nous avons tenté de placer l'histoire de ces soldats. Avant même la création du corps des tirailleurs sénégalais, les prototirailleurs sont recrutés en tant qu'intermédiaires entre autorités politiques et milieux économiques pour améliorer la communication entre ces différents acteurs. Les tirailleurs sénégalais deviennent ensuite des supplétifs à mesure que les conquêtes coloniales prennent place dans l'Afrique du XIX^e siècle.

¹¹⁴ BALANDIER Georges, « La situation coloniale. Approche théorique », *op. cit.*, pp. 49-79.

Ces supplétifs occupent une place de plus en plus importante dans la pénétration des territoires, à tel point qu'elle devient essentielle à la charnière du XX^e siècle. L'histoire des tirailleurs sénégalais est bouleversée à l'heure de la Grande Guerre puisqu'elle met en lumière un recours massif aux soldats subsahariens. De quelques centaines de tirailleurs sénégalais à la fin du XIX^e siècle, plus de 200 000 soldats d'Afrique sont mobilisés pendant cette guerre totale. A l'entre-deux-guerres, la France a renforcé la dimension permanente de l'utilisation des tirailleurs sénégalais en Europe qui révèle la dépendance militaire entre la métropole et ses colonies. Ce phénomène a suscité de nombreuses réactions racistes à travers des campagnes de propagande à échelle internationale. Bien que ces préjugés teintés de racisme soient cruels pour les tirailleurs sénégalais, elle met les soldats subsahariens au cœur des discussions et relations internationales. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, la participation des tirailleurs sénégalais est encore plus cruciale. Indispensables pour Vichy et la France libre, les tirailleurs sénégalais ne reçoivent pas de reconnaissance et sont victimes des « blanchissements » militaires. Ces faits mettent en avant une fracture irrécupérable entre la métropole et ses colonies, alimentant les aspirations d'indépendances et les rancœurs envers la « mère patrie ». La période de décolonisation met en avant les contradictions entre idéal républicain et système répressif colonial. Les tirailleurs sénégalais sont à la fois l'incarnation de la répression des mouvements indépendantistes et le symbole de l'exploitation coloniale. Les décolonisations marquent un moment où la métropole cesse de s'appuyer lourdement sur ses colonies pour maintenir son empire. Les tirailleurs sénégalais sont donc un exemple intéressant pour illustrer les contradictions des relations entre la métropole et ses colonies. Cloisonnés dans une dépendance militaire et économique envers ses colonies, la métropole a longtemps stigmatisé et marginalisé ses soldats coloniaux, ce qui révèle les inégalités qui ont caractérisé le système colonial français en Afrique pendant plus d'un siècle.

La mise en place d'un enseignement autour du sujet des tirailleurs sénégalais a permis d'explorer les massacres de mai-juin 1940 à travers celui de Chasselay. Tout en s'inscrivant dans le thème des guerres totales, ces séances ont permis de souligner l'importance de l'Afrique et des Africains dans un effort de guerre toujours plus important. Cette application didactique a permis aux collégiens d'étudier les dynamiques coloniales ainsi que l'idéologie et le racisme nazi. Les élèves ont exploré ce massacre à travers des documents d'archives tels que des livrets militaires ou des archives iconographiques. Cette approche pédagogique favorise la compréhension globale de ces faits historiques. Utiliser le parcours Avenir a conduit les élèves à s'interroger sur l'importance de la mémoire collective et des liens mémoriels entre la France

et le Sénégal. Certains élèves ont manifesté une attention particulière à l'égard de ces soldats et du métier d'historien, ce qui témoigne d'une certaine ambition professionnelle.

5.1 Bibliographie

I) Sources

BRUNEL Mathieu- Ismaël, *Le général Faidherbe*, Paris, Delagrave, 1897.

COUSTURIER Lucie, *Des inconnus chez moi*, Paris, La Suene, 1920.

CASTELLANI Charles, *Vers le Nil français : avec la mission Marchand*, Paris, Flammarion, 1898.

CHARBONNEAU Jean, *Les contingents coloniaux : Du Soleil et de la Gloire*, Paris, Imprimerie nationale, 1931.

DE BOISBOISSEL Yves, *Peaux noires : coeurs blancs*, Paris, Fournier, 1931.

GAILLET Léon, *Deux ans avec les Sénégalais*, Paris, Berger-Levrault, 1918.

GAILLET Léon, *Coulibaly : Les Sénégalais sur la terre de France*, Paris, Jouve, 1917.

MANGIN Charles, *La Force noire*, Paris, Hachette, 1910.

MANGIN Charles, « L'utilisation des troupes noires », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1911, pp. 80-100.

II) Outils de travail

A) Atlas

DORIGNY Marcel, KLEIN Jean-François, PEYROULOU Jean-Pierre, SINGARAVÉLOU Pierre, SUREMAIN Marie-Albane de, *Grand atlas des empires coloniaux : premières colonisations, empires coloniaux, décolonisations (XVe-XXIe siècles)*, Paris, Autrement, 2015.

KLEIN Jean-François, SINGARAVÉLOU Pierre, SUREMAIN Marie-Albane de, *Atlas des Empires coloniaux (XIX-XXe siècle)*, Paris, Autrement, 2012.

B) Encyclopédies et dictionnaires

DULUCQ Sophie, KLEIN Jean-François et STORA Benjamin (dir.), *Les mots de la colonisation*, Toulouse, PUM, 2008.

RIOUX Jean-Pierre (dir.), *Dictionnaire de la France coloniale*, Paris, Flammarion, 2007.

III) Ouvrages généraux (historiographie, histoire militaire, histoire coloniale)

A) La colonisation

AGERON Charles-Robert, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, MEYNIER Gilbert et THOBIE Jacques, *Histoire de la France coloniale. 1914-1990*, Paris, Armand Colin, 1990.

BECKER Charles, MBAYE Saliou et THIOUB Ibrahima (dir.), *AOF : réalités et héritages. Sociétés ouest-africaines et ordre colonial, 1895-1960*, Paris, Karthala, 1997.

COOPER Frederick, *Le colonialisme en question. Théorie, connaissance, histoire*, Paris, Payot, 2010.

COQUERY-VIDROVITCH Catherine et GOERG Odile, *L'Afrique occidentale au temps des Français. Colonisateurs et colonisés, 1860-1960*, Paris, La Découverte, 1992.

FRÉMEAUX Jacques, *Les Empires coloniaux : une histoire monde*, Paris, CNRS, 2012.

FREMEAUX Jacques, *Les Colonies dans la Grande Guerre. Combats et épreuves des peuples d'outre-mer*, Paris, 14-18 Editions, 2006.

SINGARAVÉLOU Pierre (dir.), *Les Empires coloniaux (XIX-XXe siècle)*, Paris, Points Histoire, 2013.

WESSELING Henri, *Les empires coloniaux européens (1815-1919)*, Paris, Gallimard, 2009.

B) Histoire militaire

ANDURAIN Julie d', *Les troupes coloniales : une histoire politique et militaire*, Paris, Passés composés, 2024.

CORVISIER André (dir.), *Histoire militaire de la France*, tome 3 sous la direction de Guy PEDRONCINI, de 1870 à 1940, Paris, PUF, 1997.

MASSON Philippe, *Histoire de l'armée française. De 1914 à nos jours*, Paris, Perrin, 2002.

IV) Ouvrages spécialisés (tirailleurs sénégalais)

A) Historiographie

ALAZARD Joëlle et BELLA Schiem (dir.), *Nouveaux regards sur l'Afrique coloniale française (1830-1962)*, Paris, APHG, 2021.

ANDURAIN Julie d', « États des tendances et des savoirs sur l'histoire militaire coloniale », *Revue historique des armées*, n°271, 2013, pp. 3-5.

BALANDIER Georges, « La situation coloniale. Approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, 11, 1951, pp. 49-79.

BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, LEMAIRE Sandrine, THOMAS Dominic (dir.), *Histoire globale de la France coloniale*, Paris, Philippe Rey, 2022.

BLANCHARD Pascal et Isabelle VEYRAT-MASSON (dir.), *Les guerres de mémoire. La France et son histoire. Enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, Paris, La Découverte, 2008.

COOPER Frederick et STOLER Ann Laura, *Repenser le colonialisme*, Paris, Payot, 2013.

CULLOM DAVIS Shelby, *Reservoirs of Men : A History of the Black Troops of French West Africa*, Westport, Negro Universities Press, 1934.

DOUKI Caroline et MINARD Philippe, « Histoire globale, histoires connectées. Un changement d'échelle historiographique ? », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, n°54, 2007.

DULUCQ Sophie, *Écrire l'histoire de l'Afrique à l'époque coloniale (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Karthala, 2010.

DULUCQ, Sophie, COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, FREMIGACCI, Jean, SIBEUD, Emmanuelle, TRIAUD, Jean-Louis, « L'écriture de l'histoire de la colonisation en France depuis 1960 », *Afrique & histoire*, Volume 6, 2006, pp. 235-276.

DUVAL Eugène-Jean, *L'épopée des tirailleurs sénégalais*, Paris, L'Harmattan, 2005.

GUHA Ranajit (dir.), *Subaltern Studies*, Oxford, Oxford University Press, 6 volumes, 1982-1995.

KLEIN Jean-François et SUREMAIN Marie-Albane de, « Clio et les colonies. Retour sur des historiographies en situation », *Romantisme. Revue du dix-neuvième siècle*, n°139, 2008, pp. 59-80.

LUNN Joe, « Remembering the Tirailleurs Sénégalais and the Great War : Oral History as a Methodology of Inclusion in French Colonial Studies », *French Colonial History*, Volume 10, 2009, pp. 125-149.

PLATANIA Marco, « L'historiographie du fait colonial : enjeux et transformations », *Revue d'histoire des Sciences humaines*, n°24, 2011, pp. 189-207.

SIBEUD Emmanuelle, « Post-colonial et Colonial Studies : enjeux et débats », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 51, 2004, pp. 87-95.

B) Armée, guerres, sociétés et évolutions militaires

BUTTON Philippe et MICHEL Marc (dir.), *Combattants de l'Empire. Les troupes coloniales dans la Grande Guerre*, Paris, Vendémiaire, 2018.

CLAYTON Anthony, *Histoire de l'armée française en Afrique 1830-1962*, Paris, Albin Michel, 1994.

FRÉMEAUX Jacques, *De quoi fut fait l'empire, les guerres coloniales au XIX^e siècle*, Paris, CNRS éditions, 2010.

MURACCIOLE Jean-François, *Les Français libres. L'autre Résistance*, Paris, Tallandier, 2009.

JOLY Vincent, *Guerres d'Afrique. 130 ans de guerres coloniales. L'expérience française*, Rennes, PUR, 2009.

C) Histoire des relations internationales

BLANC Guillaume, « Introduction : Les sociétés africaines et le monde (1900-1980) », *L'Histoire. Agrégation 2023 - Histoire contemporaine*, 22, 2022.

COOPER Frederick, *L'Afrique dans le monde. Capitalisme, empire, État-nation*, Paris, Payot, 2015.

JENNINGS Éric, *La France libre fut africaine*, Paris, Perrin, 2014.

MICHEL Marc, *L'Afrique dans l'engrenage de la Grande Guerre (1914-1918)*, Paris, Karthala, 2013.

W. SAID Edward, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 2005 (1^{ère} édition 1980).

WELCH David, *The Third Reich : Politics and Propaganda*, Londres, Psychology Press, 1993.

D) Les soldats coloniaux

ANDURAIN Julie d'(dir.), « Les empires dans la Grande Guerre », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, t. 104, n°390-391, 2016.

BLANCHARD Pascal et THURAM Lilian, *Mes étoiles noires en image*, Paris, La Martinière, 2023.

BOUVIER Pierre, *La longue marche des tirailleurs sénégalais. De la Grande Guerre aux indépendances*, Paris, Humensis, 2018.

CHAMPEAUX Antoine, DEROO Eric, *La Force noire. Gloire et infortunes d'une légende coloniale*, Paris, Tallandier, 2006.

DOMERGUE-CLOAREC Danielle, « Une histoire en partage : les tirailleurs sénégalais dans la Première Guerre mondiale », *Humanisme*, n°305, 2014, pp. 95-99.

ECHENBERG Myron, *Conscrits coloniaux : Les tirailleurs sénégalais en Afrique occidentale française (1857-1960)*, Paris, Karthala, 1991.

FARGETTAS Julien, *Les Tirailleurs sénégalais. Les soldats noirs entre légendes et réalités 1939-1945*, Paris, Tallandier, 2012.

FARGETTAS Julien, « "Sind Schwarze da? " La chasse aux tirailleurs sénégalais. Aspects cynégétiques de violences de guerre et de violences raciales durant la campagne de France, mai 1940-août 1940 », *Revue historique des armées*, 271, 2013, mis en ligne le 23 juillet 2013, consulté le 20 décembre 2023. URL : <http://rha.revues.org/7694>

FARGETTAS Julien, *Juin 1940. Combats et massacres en lyonnais*, Lyon, Poutan, 2020.

FRÉMEAUX Jacques, *Les colonies dans la Grande Guerre. Combats et épreuves des peuples d'outre-mer*, Paris, 14-18 Éditions, 2006.

GARAN Frédéric et KLEIN Jean-François (dir.), « Le "soldat indigène" : un auxiliaire indispensable aux empires : XIXe-XXe siècles », *Revue Historique des Armées*, n°306, 2022.

GUYON Anthony, *Les tirailleurs sénégalais. De l'indigène au soldat de 1857-à nos jours*, Paris, Perrin, 2021.

GUYON Anthony, « Les tirailleurs sénégalais de 1830 à 1962 » dans *Nouveaux regards sur l'Afrique coloniale française (1830-1962)*, ALAZARD Joelle et BELLA Schiem (dir.), Paris, APHG, 2021, pp. 185-201.

LUNN Joe, *L'odyssée des combattants sénégalais : 1914-1918*, Paris, L'Harmattan, 2015.

MABON Armelle, *Prisonniers de guerre « indigènes » : visages oubliés de la France occupée*, Paris, La Découverte, 2010.

MICHEL Marc, *Les Africains et la Grande Guerre. L'appel à l'Afrique (1914-1918)*, Paris, Paris, Karthala, 2003.

MICHEL Marc, « Le recrutement des tirailleurs en A.O.F. pendant la Première Guerre mondiale. Essai de bilan statistique », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Volume 60, n°221, 1973, pp. 644-660.

MIOT Claire, « Le retrait des tirailleurs sénégalais de la Première Armée française en 1944. Hérésie stratégique, bricolage politique ou conservatisme colonial ? », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 125, janvier-mars 2015, pp. 77-89.

MOURAGUES Jean-François, *Soldats de la République : les tirailleurs sénégalais dans la tourmente : France mai-juin 1940*, Paris, L'Harmattan, 2010.

MOURRE Martin, *Thiaroye 1944. Histoire et mémoire d'un massacre colonial*, Rennes, PUR, 2017.

RIVES Maurice, « Les tirailleurs malgaches et sénégalais dans la Résistance », *Hommes et migrations*, Volume 1158, 1992, pp. 17-22.

SCHECK Raffael, *Une saison noire : les massacres de tirailleurs sénégalais (mai-juin 1940)*, Paris, Tallandier, 2007.

E) Races guerrières et genre :

CHAPOUTOT Johann, VIGREUX Jean (dir.), *Des soldats noirs face au Reich. Les massacres racistes de 1940*, Paris, PUF, 2016.

JOLY Vincent, « “Races guerrières” et masculinité en contexte colonial. Approche historiographique », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, n°33, 2021, pp. 139-156.

LE NAOUR Jean-Yves, *La honte noire. L'Allemagne et les troupes coloniales françaises. 1914-1945*, Paris, Hachette, 2004.

LITTLE Roger, *Les Tirailleurs sénégalais vus par des blancs. Anthologie d'écrits de la première moitié du XXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 2016.

LUNN Joe, « Les Races Guerrières : Racial Preconceptions in the French Military about West African Soldiers during the First World War », *Journal of Contemporary History*, n°4, 1999, pp. 517-536.

NDIAYE Pap, *La condition noire : essai sur une minorité française*, Paris, Folio, 2009.

SALETES Jean-Loup, « Les tirailleurs sénégalais dans la Grande Guerre et la codification d'un racisme ordinaire », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°244, 2011, pp. 129-140.

SCHECK Raffael, « Les Prémices de Thiaroye : L'influence de la captivité allemande sur les soldats noirs français à la fin de la Seconde Guerre mondiale », *French Colonial History*, n°1, 2012, pp. 73-90.

SOUBRIER Stéphanie, *Les races guerrières : Enquête sur une catégorie impériale 1850-1918*, Paris, CNRS, 2023.

F) Sociétés africaines et fait colonial :

BANCEL Nicolas, BLANCHARD Pascal, BOËTSCH Gilles, DEROO Éric, LEMAIRE Sandrine, *Zoos humains et exhibitions coloniales*, Paris, La Découverte, 2011.

BATHILY Abdoulaye, « Aux origines de l'africanisme. Le rôle de l'œuvre ethno-historique de Faidherbe dans la conquête française du Sénégal », dans H. Moniot (dir.), *Le mal de voir*, Paris, Union générale d'édition, 1976, pp. 77-107.

BRUNSCHWIG Henri, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français (1871-1914)*, Paris, Armand Colin, 1960.

BRUNSCHWIG Henri, *Noirs et Blancs dans l'Afrique noire française, ou comment le colonisé devient colonisateur (1870-1914)*, Paris, Flammarion, 1983.

COGNEAU Denis, *Un Empire bon marché. Histoire et économie politique de la colonisation française (XIXe-XXIe siècle)*, Paris, Seuil, 2023.

CROWDER Michael, *History of West Africa*, New-York, Longman, 1985.

CROWDER Michael, *West African Resistance*, London, Hutchinson of London, 1971.

FARGETTAS Julien, *La Fin de la « Force Noire »*, Paris, Les Indes savantes, 2018.

FREMIGACCI Jean, « La vérité sur la grande révolte de Madagascar », *L'Histoire*, n°318, mars 2007.

MARSEILLE Jacques, *Empire colonial et capitalisme français, histoire d'un divorce*, Paris, Albin Michel, 1984.

NOUSCHI André, « L'opinion publique française et les affaires coloniales (1880-1900) : contribution au débat sur l'impérialisme », dans, *Opinion publique et politique extérieure en Europe : 1870-1915. Actes du Colloque de Rome (13-16 février 1980)*, Rome, Ecole française de Rome, 1981. pp. 357-365.

RENAULT François, « L'abolition de l'esclavage au Sénégal : l'attitude de l'administration française (1848-1905) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t.58, n°210, 1971, pp. 5-81.

VAN DEN AVENNE Céline, *De la bouche même des indigènes. Echanges linguistiques en Afrique coloniale*, Paris, Vendémiaire, 2017.

G) Mémoires des tirailleurs sénégalais :

LITTLE Roger (dir.), *Lucie Cousturier, les tirailleurs sénégalais et la question coloniale*, Paris, L'Harmattan, 2009.

PLAS Pascal (dir.), *Tirailleurs sénégalais. Frères d'armes, frères de sang. Regards croisés*, Limoges, Lavauzelle, 2019.

ROBIN-DETRAZ William, « Haut-lieu et appropriations de la mémoire des tirailleurs sénégalais : le Tata de Chasselay (69) », *Bulletin de l'association de géographes français*, n°97, 2021, pp. 280-303.

ROBIN-DETRAZ William, « La France a une part d'Afrique en elle". Microgéographie de deux nécropoles dédiées aux tirailleurs sénégalais », *Cahiers Mémoire et Politique*, n°9, 2023, mis en ligne le 31 décembre 2023, consulté le 10/01/2024. URL : <https://popups.uliege.be/2295-0311/index.php?id=290>.

5.2 TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Extraits de programmation/progression	70
Annexe 2 : Carte provenant du fond retrouvé par Baptiste Garin (soldat allemand anonyme)	72
Annexe 3 : Activité proposée aux élèves à partir du fond de photographie baptiste garin	73
Annexe 4 : Activité proposée aux élèves à partir du fond de photographies Baptiste Garin ...	74
Annexe 5 : Activité proposée aux élèves à partir du fond de photographies Baptiste Garin ...	75
Annexe 6 : Activité proposée aux élèves à partir du fond de photographies Baptiste Garin ...	76
Annexe 7 : Activité proposée aux élèves à partir du fond de photographies Baptiste Garin ...	77
Annexe 8 : Activité proposée aux élèves à partir du fond de photographies Baptiste Garin ...	78
Annexe 9 : Trace écrite de la première séance	79
Annexe 10 : Extrait du livret militaire de Cire Sy	80
Annexe 11 : Extrait du livret militaire d'Abou Diene	81
Annexe 12 : Extrait du livret militaire de Aly Boudi	82
Annexe 13 : Extrait du livret militaire de Bello Mamadou	83
Annexe 14 : Extrait du livret militaire de Dialounka Dary	84
Annexe 15 : Extrait militaire de Gorgui Diome	85
Annexe 16 : Frise chronologique utilisée en classe (Nicolas Youn)	86
Annexe 17 : Photographies du tata sénégalais de Chasselay (William Robin-Detraz, 2019) ..	87
Annexe 18 : Activités de la deuxième séance réalisées par des élèves de la classe de 3 ^e 3	88

ANNEXE 1 : EXTRAITS DE PROGRAMMATION/PROGRESSION

Année scolaire : 2023-2024		Progression HGEMC - 3 ^e		Hadia NOUBEL
Dates	Thème - chapitre - plan	Compétences travaillées	Modalités	
7 sept 20 sept 6h	<u>EMC : partie 1 : La République et la citoyenneté française et européenne</u> - leçon 1 : être citoyen français et européen ex <i>Lassana Bathily ou Mamoudou Gassama</i> . - leçon 2 : principes, valeurs et symboles de la République française et l'UE	- Raisonner, justifier : poser des questions + formuler des hypothèses => faire croître l'autonomie morale des élèves. - S'informer sur le monde du numérique : trouver, sélectionner des informations dans une ressource numérique. - Définir les principaux éléments des grandes déclarations de l'Homme + valeurs de la République = <i>rappel laïcité 6^e</i>	- plan de travail : autonomie des élèves. dans les leçons / entraide entre les élèves. - symbole de la République : à partir du site internet de l'Elysée. - mémorisation par flash card + révisions en ilot pour le contrôle.	
21 sept 5 oct 7h	<u>HIST - Thème 1 : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)</u> <u>Chap 1 : Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale (1914-1918)</u> - leçon 1 une guerre qui mobilise toutes les forces d'un pays (guerre totale) - leçon 2 : une guerre d'une extrême violence (Verdun et génocide des Arméniens) - leçon 3 : la sortie de guerre : des sociétés fragilisées	- Se repérer dans le temps : identifier des continuités/ruptures. - Analyser et comprendre un document : identifier un document source en histoire, sens implicite + exercer son esprit critique (affiches de propagande) - Raisonner : poser/ se poser des questions, vérifier, justifier + importance de commémorer la 1GM (projet). - Pratiquer différents langages : écrire pour structurer sa pensée, rédiger un développement construit.	- Jeu de rôle pour comprendre les causes de la Grande Guerre. <u>Parcours citoyen</u> : Projet <i>la Grande Guerre à Genas et à Lyon (1914-18) avec Anglais/ Français/ Documentation</i> pour commémorer le 11 nov => sortie à Genas / Archives départementales / la Doua + exposition des travaux pour le 11 nov. <u>HDA</u> : monument aux morts / nécropole - AP méthode du développement construit.	
9 oct 20 oct 7h	<u>GEO - Thème 1 : Dynamiques territoriales de la France contemporaine</u> <u>Chap 1 : Les aires urbaines, une nouvelle géographie de la France mondialisée</u> - leçon 1 : EDC de l'aire urbaine de Lyon Bilan croquis de l'aire urbaine de Lyon - leçon 2 : mise en perspective : la France, un territoire urbanisé / schéma géo aire urbaine / schéma explicatif dynamiques des aires urbaines.	- Se repérer dans l'espace : nommer, localiser, caractériser des espaces plus complexes + les situer. (à différentes échelles) - Analyser et comprendre un document : extraire des infos, l'identifier, expliciter avec ses connaissances. - Pratiquer différents langages : réaliser des productions graphiques et cartographiques : croquis / schéma géographiques.	- schéma explicatif à construire : <i>les dynamiques des aires urbaines dans une France mondialisée</i> . - carte repère : nommer et localiser 10 aires urbaines + 5 DROM + régions de France - AP méthode cartographie / croquis à réaliser + évaluation repères géo sur l'année (<i>mise en place en équipe d'HG, chaque année = révisions</i>) = repères France	
Vacances 21/10 au 05/11/2021				
6 nov 16 nov 6h	<u>HIST - suite thème 1</u> <u>Chap 2 : Démocraties fragilisées et expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre deux guerres</u> - leçon 1 : les expériences totalitaires de l'entre-deux-	- Analyser et comprendre un document : identifier un document source en histoire, son point de vue, son sens implicite + exercer son esprit critique (affiches de propagande et extraits vidéos, images d'archive).	Introduction : vidéo + quizz QCM pronote pour préparer le sujet avant la séance. - Classe puzzle, travaux de groupe pour s'entraider sur la méthode du	

3^e / 2023-24 / HIST GEO EMC

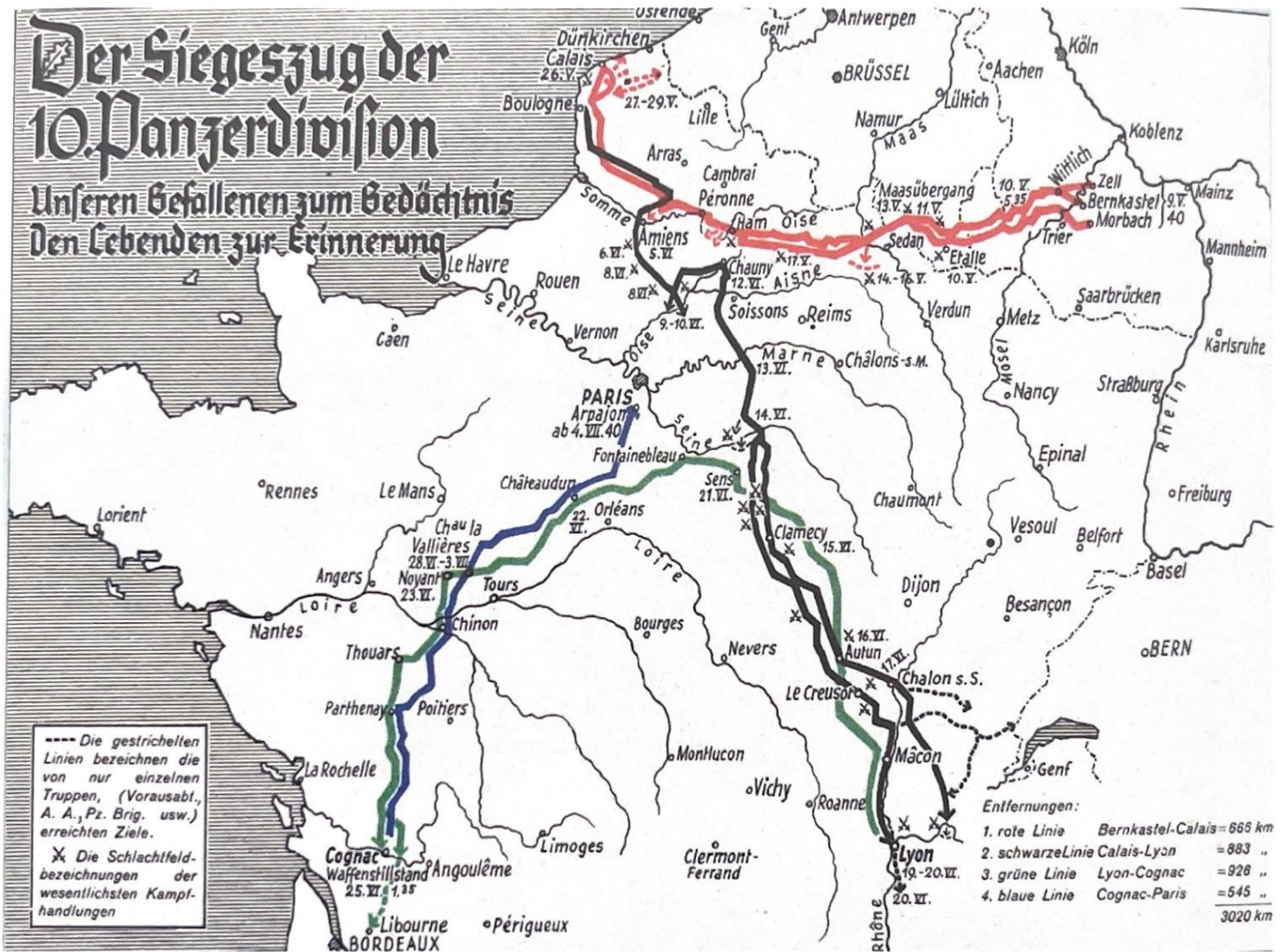
1

Source : Hadia Noubel

	guerres. (<i>l'URSS de Staline et l'Allemagne nazie d'Hitler</i>) - leçon 2 : la résistance des démocraties face aux régimes totalitaires. (<i>crises des années 1930 en Europe + exemple du 6 fév 1934 et le Front populaire en France</i>)	- Coopérer et mutualiser : organiser son travail dans le cadre d'un groupe, négocier une solution commune. - Pratiquer différents langages : écrire pour structurer sa pensée, rédiger un développement construit.	développement construit (groupe avec niveaux mixés) - mémorisation par flash card - AP méthode du développement construit.
20 nov 4 déc 7h	<u>GEO – suite thème 1</u> <u>Chap 2 : Les espaces productifs et leurs évolutions</u> - leçon 1 : EDC au choix => <i>le pôle lyonnais, un espace industriel innovant/ le Comtat Venaissin, un espace agricole en mutation / le Mont St Michel, un espace touristique durable (ou Le quartier d'affaires de Lyon Part Dieu)</i> - leçon 2 : les espaces productifs en France <u>AP cartographie – croquis de synthèse</u>	- Se repérer dans l'espace : nommer, localiser, caractériser des espaces plus complexes + les situer. - Analyser et comprendre un document : extraire des infos, l'identifier, expliciter avec ses connaissances. - Coopérer et mutualiser : organiser son travail dans le cadre d'un groupe, négocier une solution commune. - Pratiquer différents langages : s'exprimer à l'oral pour penser, communiquer, échanger. réaliser des productions graphiques et cartographiques.	- Travaux de groupe : présentation orale de son EDC avec réalisation d'un croquis. - Mise en perspective : croquis de synthèse pour chaque type d'espace productif. - AP cartographie : légende et figurés.
5 déc 14 déc 2h	<u>HIST – suite thème 1</u> <u>Chap 3 : La Seconde Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement</u> - leçon 1 : un affrontement à échelle planétaire - leçon 2 : une mobilisation totale et une violence sans limite	- Se repérer dans le temps : identifier des continuités/ruptures. - Analyser et comprendre un document : identifier un document source en histoire, son point de vue, son sens implicite + exercer son esprit critique.	- Frise chronologique à compléter à partir du cours.
18 dec - 22 déc <i>Semaine de stage des élèves de 3^e</i>			
Vacances 23/12 au 08/01/2024			
8 janv 15 janv 3h	<u>HIST – suite thème 1 – chap 3</u> - leçon 2 : suite - leçon 3 : une guerre d'extermination : le génocide des Juifs et des Tziganes	- Analyser et comprendre un document - Raisonner : poser/ se poser des questions, vérifier, justifier. - Pratiquer différents langages : écrire pour structurer sa pensée, rédiger un développement construit.	- Exemple de la bataille de Stalingrad. - <u>HDA</u> : 2GM et propagande = Jack Kinney, <i>Der Fuehrer's face</i> , Walt Disney prod, 1943.
16 janv 5 fév 7h	<u>GEO - suite thème 1</u> <u>Chap 3 : Les espaces de faible densité et leurs atouts</u> <i>Introduction : mise à jour sur le vocabulaire / débat géo => « basse densité » plutôt que faible/ en crise.</i> - leçon 1 : EDC le Cantal, un espace faiblement peuplé ayant des atouts (+ croquis / ou autres EDC au choix) - leçon 2 : mise en perspective : des espaces de basse densité aux dynamiques contrastées	- Analyser et comprendre un document : comprendre le sens général (analyse de cartes) + identifier un document, l'explicitier + esprit critique (cartes et choix faits en légende) - Raisonner : poser/ se poser des questions sur les effets de la mondialisation sur ces espaces, vérifier, justifier. - Pratiquer différents langages : s'exprimer à l'oral + réaliser des productions graphiques et cartographiques.	- EDC au choix, étude de docs par groupe = réaliser une affiche de promotion des atouts de l'espace étudié => présentation orale. - schéma explicatif à compléter. - AP méthode cartographie / croquis d'un espace de basse densité + croquis de synthèse espaces de basse densité en France.
	<u>HIST – suite thème 1</u>	- Analyser et comprendre un document : identifier un	- <u>HDA</u> : visite du mémorial national de

Source : Hadia Noubel

ANNEXE 2 : CARTE PROVENANT DU FOND RETROUVE PAR BAPTISTE GARIN (SOLDAT ALLEMAND ANONYME)



Source : Collection Baptiste Garin (carte réalisée par un soldat allemand anonyme)

**ANNEXE 3 : ACTIVITE PROPOSEE AUX ELEVES A PARTIR DU FOND DE PHOTOGRAPHIE
BAPTISTE GARIN**



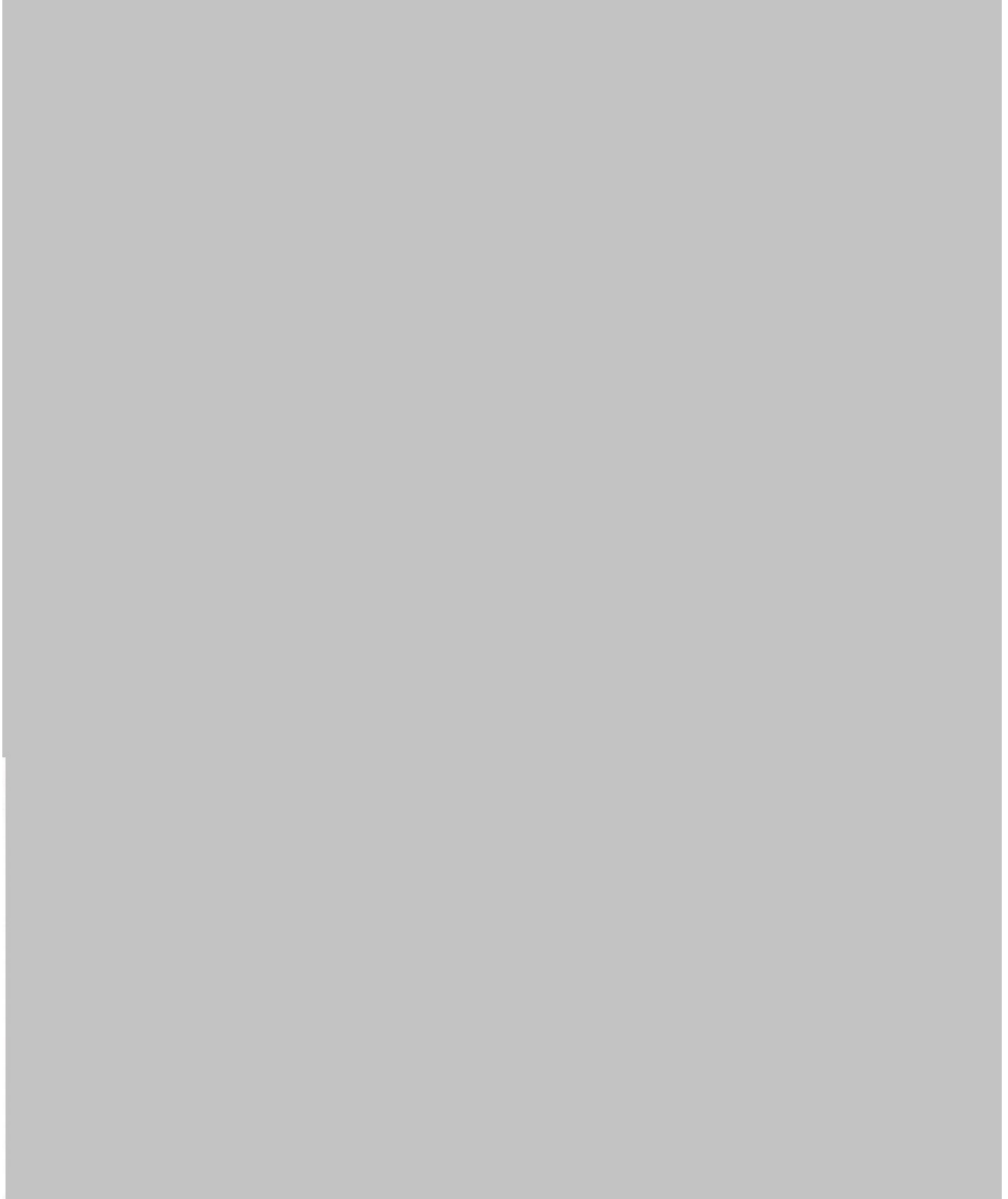
Source : Collection Baptiste Garin

ANNEXE 4 : ACTIVITE PROPOSEE AUX ELEVES A PARTIR DU FOND DE PHOTOGRAPHIE BAPTISTE GARIN



Source : Collection Baptiste Garin

ANNEXE 5 : ACTIVITE PROPOSEE AUX ELEVES A PARTIR DU FOND DE PHOTOGRAPHIE BAPTISTE GARIN



Source : Collection Baptiste Garin

ANNEXE 6 : ACTIVITE PROPOSEE AUX ELEVES A PARTIR DU FOND DE PHOTOGRAPHIE BAPTISTE GARIN



Source : Collection Baptiste Garin

ANNEXE 7 : ACTIVITE PROPOSEE AUX ELEVES A PARTIR DU FOND DE PHOTOGRAPHIE BAPTISTE GARIN



Source : Collection Baptiste Garin

ANNEXE 8 : ACTIVITE PROPOSEE AUX ELEVES A PARTIR DU FOND DE PHOTOGRAPHIE BAPTISTE GARIN



Source : Collection Baptiste Garin

ANNEXE 9 : TRACE ECRITE DE LA PREMIERE SEANCE

Chap 3 - Leçon 3 : Les tirailleurs sénégalais (1939-1942) : importance de l'Afrique dans la Seconde Guerre mondiale

Problématique : En quoi les tirailleurs sénégalais sont-ils des victimes de la guerre d'anéantissement ?

I. Chasselay, massacre du 20 juin 1940

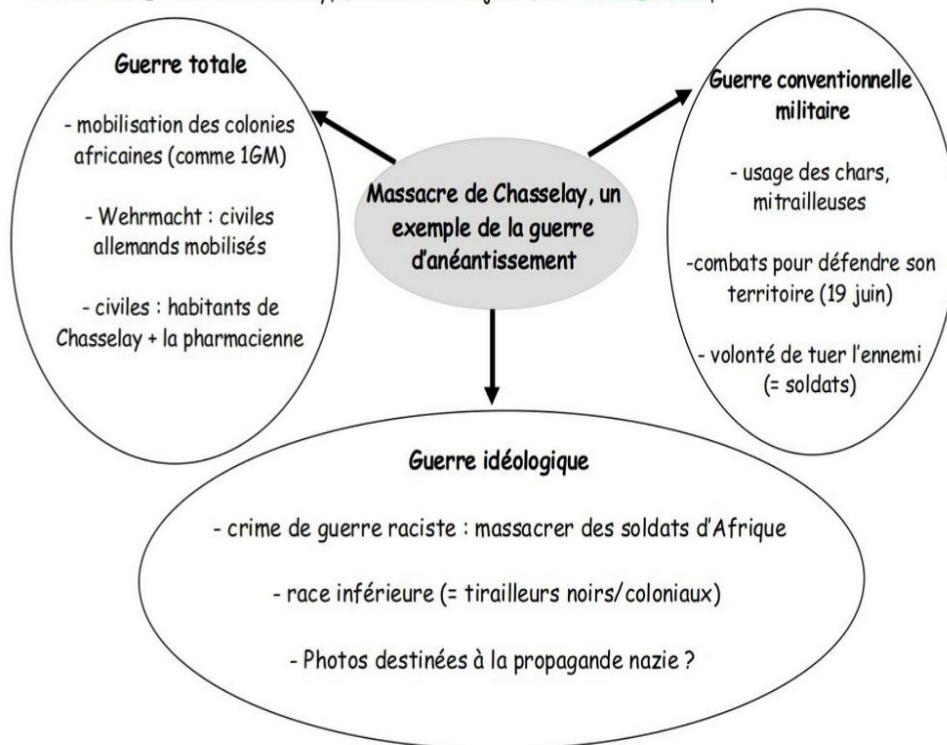
Document : analyse d'une photo du massacre.

Cours :

Le massacre du 20 juin 1940 de Chasselay est un exemple de la guerre d'anéantissement. Il se situe deux jours avant l'armistice entre le Maréchal Pétain et le Reich dans la région de Lyon, au nord-ouest de Genas.

Les Nazis ont massacré les 50 tirailleurs sénégalais parce qu'ils sont noirs. Cela fait donc du massacre de Chasselay une scène de chasse à l'homme. Ces massacres ont été réalisés sous l'influence de l'idéologie raciste des nazis, dans le cadre de la 2GM..

3^e HISTOIRE - Bilan I. Chasselay, massacre du 20 juin 1940 - CORRECTION



Source : Nicolas Youn

ANNEXE 10 : EXTRAIT DU LIVRET MILITAIRE DE CIRE SY



Source : Archives départementales du Rhône, 6093W11, livret militaire de Cire Sy, 1938.

ANNEXE 11 : EXTRAIT DU LIVRET MILITAIRE D'ABOU DIENE



Source : Archives départementales du Rhône, 6093W20, livret militaire d'Abou Diene, 1938-1939.

ANNEXE 12 : EXTRAIT DU LIVRET MILITAIRE DE ALY BOUDI



Source : Archives départementales du Rhône, 6093W7, livret militaire Aly Boudi, 1929.

ANNEXE 13 : EXTRAIT DU LIVRET MILITAIRE DE BELLO MAMADOU



Source : Archives départementales du Rhône, 6093W5, livret militaire de Mamadou Billo, 1939.

ANNEXE 14 : EXTRAIT DU LIVRET MILITAIRE DE DIALOUNKA DARY



Source : Archives départementales du Rhône, 6093W19, livret militaire de Dialounka Dary, 1938-1939

ANNEXE 15 : EXTRAIT MILITAIRE DE GORGUI DIOME



Source : Archives départementales du Rhône, 6093W33, livret militaire de Gorgui Diome, 1939-1940.

ANNEXE 16 : FRISE CHRONOLOGIQUE UTILISEE EN CLASSE

Source : Nicolas Youn

ANNEXE 17 : PHOTOGRAPHIES DU TATA SENEGALAIS DE CHASELAY

A) Vue extérieure



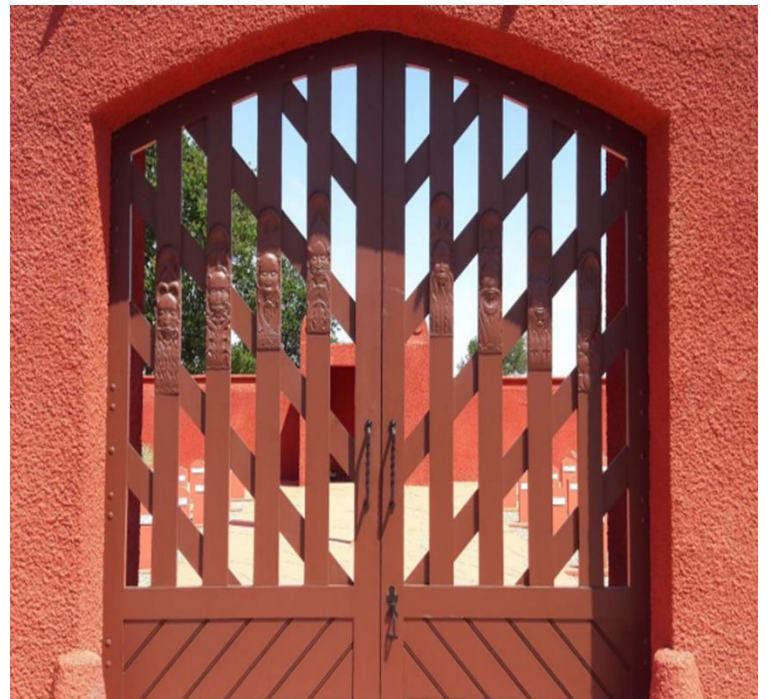
B) Vue intérieure



C) Signes religieux



D) Le portail avec huit masques africains sculptés



Source : ROBIN-DETRAZ William, « Le Tata sénégalais de Chasselay : ancrage spatial et appropriations de la mémoire des tirailleurs sénégalais », 2019

ANNEXE 18 : ACTIVITES DE LA DEUXIEME SEANCE REALISEES PAR DES ELEVES DE LA CLASSE DE 3^{ES}

Nom : Carrier/Lorens/Manchamp/Pauline Classe : 3^{es}

Prénom : Emma/Emma/Étienne/Marwa

3e Histoire chap 3 - Leçon 3 - II. Corpus documentaire/ travail à 4

Leçon 3 : Le tata sénégalais, lieu de mémoire du massacre de Chasselay

II) Enquêter sur les tirailleurs enterrés au tata sénégalais pour comprendre ce lieu de mémoire

Consigne : Complétez ce tableau à l'aide de vos connaissances et des informations prélevées dans le livret militaire

Matricule de recrutement	53. 476
Nom et prénom	Cire Jy (1918)
Région coloniale d'origine	Sénégal
Profession	Cultivateur
Connait-on sa famille ?	Bara (père)
Quel est son grade dans l'armée ?	Homme de troupe et de sous officier
A-t-il déjà été dans l'armée avant la Deuxième guerre mondiale, si oui précisez	Non, il a commencé le 31/05/1938
A quel corps de l'armée appartenait-t-il en 1940	R.T.S
Circonstances de la mort (à l'aide de vos connaissances)	Massacre
Date et lieu de décès (à l'aide de vos connaissances)	Chasselay le 20 juin 1940 (22 ans)

Nom : _____ Classe : 3⁰³

Prénom : Nolan, Axel, Louis, Kevin, Nod

3e Histoire chap 3 - Leçon 3 - II. Corpus documentaire/ travail à 4

Leçon 3 : Le tata sénégalais, lieu de mémoire du massacre de Chasselay

II) Enquêter sur les tirailleurs enterrés au tata sénégalais pour comprendre ce lieu de mémoire

Consigne : Complétez ce tableau à l'aide de vos connaissances et des informations prélevées dans le livret militaire

Matricule de recrutement	n.° 48837
Nom et prénom	Abdou Diène
Région coloniale d'origine	Canton de M. Dajour au Sénégal
Profession	Un ancien cultivateur
Connaît-on sa famille ?	Le fils de Massamba Diène et Issa Diène
Quel est son grade dans l'armée ?	soldat
A-t-il déjà été dans l'armée avant la Deuxième guerre mondiale, si oui précisez	oui le 21 mai 1938 dans l'armée française
A quel corps de l'armée appartenait-t-il en 1940	7 ^{ème} régiment des tirailleurs sénégalais
Circonstances de la mort (à l'aide de vos connaissances)	Massacre
Date et lieu de décès (à l'aide de vos connaissances)	Chasselay

NOM ET PRENOM DU TIRAILLEUR:

A l'aide des informations prélevées
dans le livret militaire, rédigez une
biographie tirailleur sénégalais en question

Cire Gy _____



Cire Gy, né en 1918 au Sénégal, il était cultivateur, recruté pour être homme de troupe et sous-officier pendant la 2nd guerre mondiale. Son père s'appelait Bora. Il n'avait jamais été dans l'armée auparavant, il a commencé le 31/05/38. En 1940 il appartenait au R.T.S, puis il a été massacré à Chasselay le 20 juin 1940. Il avait 22 ans.

NOM ET PRENOM DU TIRAILLEUR:

A l'aide des informations prélevées
dans le livret militaire, rédigez une
biographie tirailleur sénégalais en question

3/4



1912: il ne peut pas être
né en 1972
si il est
mort en 194

Abdou Diène est né en 1972 dans
le canton de M. Bayar au Sénégal.
C'était un cultivateur. Il était le fils
de Massamba Diène Diène et Issa Diène.
Il est entré dans l'armée le 21 mai 1938,
il était soldat du 7^{ème} régiment des tirailleurs
sénégalais avec la matricule 48 837. Il a été
arrêté puis massacré à Chasselay le 20 juin
1940.